

LE 15^e JOUR DU MOIS

15^e

MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE
DÉCEMBRE 2016 - 259



bpost
PB-PP
BELGIEN - BELGIQUE
Bureau de dépôt Liège X
Editeur responsable :
Éric Haubruge
Place de la République française
41 (bât. 01)
4000 Liège
Périodique
P. 102 039
Le 15^e jour du mois
Mensuel
sauf juillet-août



LA TÊTE DE L'EMPLOI

PAGES 2 ET 3

**Les politiques européennes
privilégient l'adaptation
du travailleur**

PAGES 4 ET 5

**MASSIVEMENT
PÉDAGOGIQUE**

Lancement de trois MOOCs en 2017

PAGE 7

CARTE BLANCHE

Mobilisation des étudiants au Congo

PAGES 12 ET 13

2016

L'ULg en images

POLITIQUES DE L'EMPLOI

Nouvelles formes de mobilisation des producteurs

On en a beaucoup parlé et peut-être l'avez-vous vu. Le film à petits moyens mais à grand succès populaire *Merçi Patron !* de François Ruffin a été choisi par le Réseau Salariat Belgique pour débattre des nouvelles formes de mobilisation des producteurs, en présence notamment des Prs Jean-François Orianne et Marc Jacquemain de la faculté des Sciences sociales. Cette problématique permet de rebondir plus largement sur les politiques de l'emploi actuelles.



C E QUI DISTINGUE LE FILM DE FRANÇOIS RUFFIN, c'est la méthode choisie par le réalisateur pour

sauver tel un Robin des Bois un couple aux abois, Monsieur et Madame Klur, tous deux au chômage et criblés de dettes au point de risquer de perdre leur maison. Pour ce faire, Ruffin va lui-même se mettre en scène et décider d'aller plaider leur cause en pleine assemblée générale des actionnaires de LVMH, et auprès du célèbre PDG de la multinationale et ancien employeur du couple, Bernard Arnault lui-même. Devant l'échec de cette opération, il va ensuite convaincre les Klur de fomenter un chantage : un nouvel emploi pour eux contre leur silence auprès des médias. Tout ceci sur un ton qui se veut humoristique.

INFLATION OU CHÔMAGE ?

« Le film contribue, peut-être involontairement, à une forme de traitement individualisé des inégalités sociales. On se paye un patron de manière individuelle et sur mesure. C'est le vide complet en termes de construction d'un rapport collectif au travail », analyse Jean-François Orianne. Or, justement, cette gestion personnalisée du travailleur et du chercheur d'emploi fait écho aux politiques européennes en la matière et, par conséquent, à celles introduites au niveau national ou régional. Il n'est aujourd'hui plus question de lutte contre le chômage. On parle désormais du taux d'emploi qui mesure l'utilisation des ressources de main-d'œuvre disponibles. « Si on prend la définition du Bureau international du travail (BIT), on peut imaginer qu'une personne qui aurait travaillé une heure dans la semaine de référence va être comptabilisée dans l'emploi. On peut développer toute une série de mesures d'activation, des stages, des mises en situation professionnelles, des contrats très courts qui permettent de mettre statistiquement ces personnes dans l'emploi mais sans pour autant modifier leur situation de chômeur, ce qu'elles sont le reste du temps », explique le Pr Orianne. À l'horizon 2020, la stratégie européenne pour l'emploi fixe comme objectif un taux d'emploi de 75%. Attention aux interprétations hâtives, met en garde Laura Beuker, spécialisée en sociologie de l'emploi et qui a défendu sa thèse sous la direction du Pr Orianne sur le thème de « L'activation des politiques d'emploi à l'agitation des chômeurs » : « Le taux d'emploi est un concept qui peut être lu à travers plu-

sieurs prismes : à travers celui du plein emploi ou à travers celui de mécanismes de régulation, comme la lutte contre l'inflation. »

Pour rappel, la lutte contre l'inflation constitue le principal objectif de la Banque centrale européenne (BCE) et, sur le plan économique, cela signifie que la lutte contre le chômage est devenue nulle et non avenue. En effet, il a été démontré depuis 1958 grâce à la courbe de Phillips – du nom de l'économiste néo-zélandais Alban Phillips – qu'il existe une relation négative entre taux de chômage et inflation. Autrement dit, le chômage est le prix à payer pour une inflation réduite et pour la modération salariale. Un point sur lequel Jean-François Orianne insiste : « Le chômage apparaît comme une solution acceptable pour lutter contre l'inflation. Les États ne peuvent plus jouer sur leurs taux de change. En revanche, avoir de bons chômeurs formés, activés qui concurrencent les salariés en place est une manière d'assurer la modération salariale. »

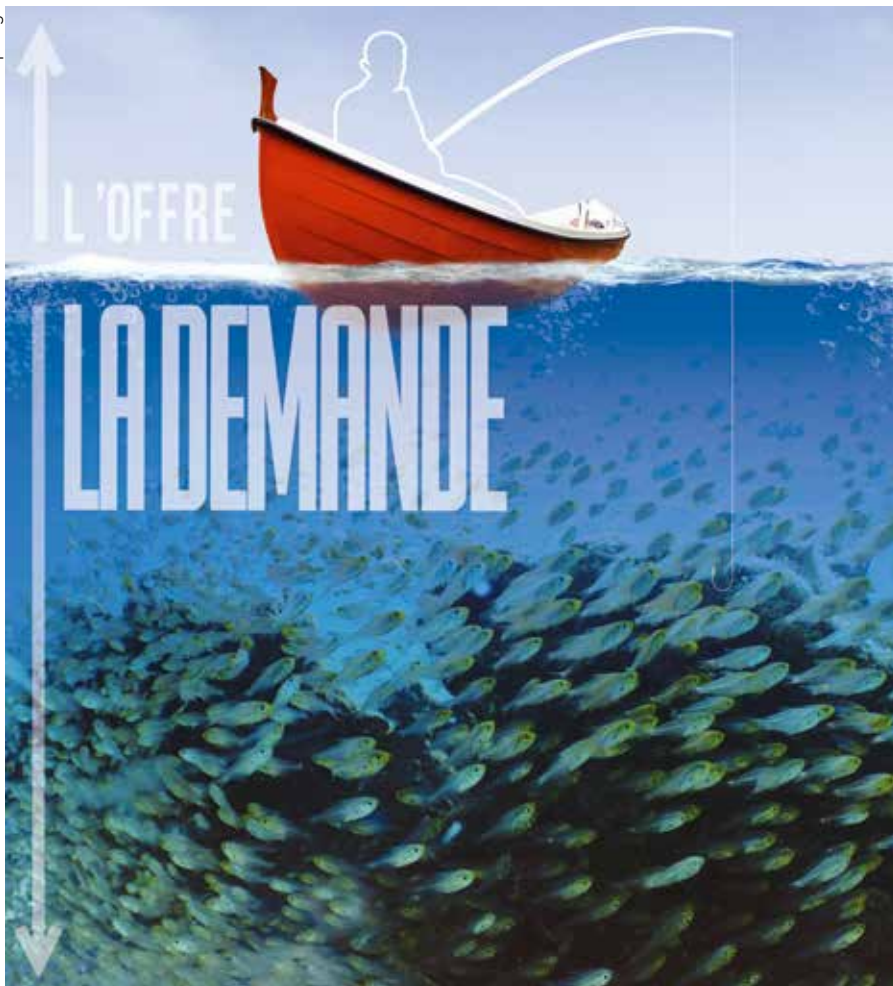
VERS UNE LOGIQUE INDIVIDUELLE

Dans ce contexte, le mot-clé des politiques de l'emploi est devenu « l'employabilité ». Cela, dans la logique des lignes directrices pour les politiques de l'emploi au sein de l'Union européenne qui prévoient notamment la promotion d'une main-d'œuvre qualifiée, formée et capable de s'adapter. L'action publique est alors légitime lorsqu'elle s'attache à réduire les troubles de l'employabilité. Pour ce faire, des conseillers formés sont là pour diagnostiquer ce qui fait défaut au chercheur d'emploi, pour travailler la motivation, le comportement. « Nous sommes passés d'une responsabilité collective de plein emploi, qui était le fondement de la convention keynésienne à une responsabilisation individuelle de la pleine-employabilité », pointe Jean-François Orianne. Un constat partagé par Laura Beuker : « Si le chômeur ne trouve pas d'emploi, alors il pourrait s'en créer un lui-même. »

Cette impuissance du politique se traduit en particulier par la succession de réformes intervenues en Belgique, mais aussi ailleurs en Europe. Ce processus est marqué par le fait, ainsi que le démontre Laura Beuker dans sa thèse, que ce sont des politiques qui ne se réfèrent plus qu'à elles-mêmes puisqu'on est chaque fois « dans la réforme de la réforme ». On ne se réfère pas au marché du travail ou au monde des entreprises, mais plutôt à des politiques passées qu'on renouvelle plus ou moins.



J.-L. Wertz



SOMMAIRE 259

À LA UNE

L'AVENIR de l'emploi

2-3

OMNI SCIENCES

LES MOOCS : nouvelle évolution pédagogique	4-5
L'OPINION, signée Henri Deleersnijder	5
ÉCONOMIE solidaire et territoriale	6
CARTE BLANCHE à François Polet	7
DYNAMIQUE des groupes littéraires	8
TRADUIRE de l'anglais en langue des signes	9
COURS préparatoires à l'examen d'entrée en faculté de Médecine	9
ABBAYE DE SAINT-JACQUES : 1000 ans	10
WOODY WOOD POKER : les ingénieurs font leur jeu	11

2016

L'ANNÉE à l'ULg

12-13

ALMA MATER

QUI EST-CE ? Mariella Guadagnano	14
VISITE ROYALE AU JAPON. L'ULg y était	15

UNIVERS CITÉ

ROBINSON. Le roman de Laurent Demoulin, chez Gallimard	16
KOTS intergénérationnels. À Liège aussi	17
HUMEUR. Un billet signé par trois médecins	18
GUINDAILLES : les étudiants ont une salle, rue de Droixhe	19

FUTUR ANTÉRIEUR

ÉQUIPEMENTS REMARQUABLES en géologie	20
PARCOURS d'une alumni : Viviane Joliet	21

RÉTRO VISION

ÉCHO : l'ULg dans les médias	22
------------------------------	----

MICRO SCOPE

LE GIGA sous la loupe	23
-----------------------	----

ENTRE 4 YEUX

PARADIS EXPRESS : rénovation du quartier des Guillemins	24
---	----

Le danger est celui d'« une clôture opérationnelle du système politique qui, finalement, ne fait plus que se décrire et s'auto-observer et qui fonctionne de manière autoréférentielle. » Au final, ces politiques d'activation deviennent des politiques d'agitation avec de fortes implications sur le terrain. Une réalité observée en Belgique francophone par Laura Beuker quand elle préparait sa thèse et alors que la compétence "emploi" n'avait pas encore été régionalisée. Avant cette réforme, le conseiller emploi apparaissait comme un accompagnateur, un soutien dans la recherche d'emploi. Le contrôle du comportement de recherche d'emploi, lui, était effectué par les facilitateurs de l'Onem au niveau fédéral. Avec la régionalisation, une même institution, en l'occurrence le Forem, se retrouve avec les deux casquettes. « Pour beaucoup de conseillers, cela a remis en question leur relation privilégiée avec le demandeur et, pour le demandeur d'emploi, les choses semblent encore plus compliquées qu'avant », note Laura Beuker.

L'AVENIR EST-IL DANS LA FLEXICURITÉ ?

Il serait cependant faux de déduire de toutes ces réformes une absence de vision. En effet, l'influence de la *soft law*, c'est-à-dire des Grandes orientations de politiques économiques (Gope) européennes, est forte et suit bien une stratégie à long terme. Celle-ci vise pour demain un marché de l'emploi tout à fait différent, à l'image du concept de "flexicurité". Ce néologisme associe, flexibilité et sécurité. Difficilement compatible ? Pas vraiment, car notre vision de ce qu'impliquent ces deux termes évolue. « Il s'agit moins maintenant de la sécurité de l'emploi que de la sécurité du fait d'avoir un emploi. La sécurité est

de plus en plus vue comme un ensemble de ressources dont on va doter les personnes dans un contexte concurrentiel incertain », reprend le Pr Orianne. Finalement, aujourd'hui, la sécurité est conçue comme ce qu'hier on aurait appelé de la flexibilité à travers le fait de se former et d'avoir la faculté de rebondir. Beaucoup d'initiatives privées permettent d'aller dans ce sens aujourd'hui. « Que ce soit des groupements d'employeurs, des sociétés coopératives, des structures comme Smart, ces acteurs sécurisent et régulent », observe Laura Beuker. Qui prédit que « nous allons vers une multiplication des contrats et des statuts, ce qui va de pair avec les questions de protection sociale ou même de représentation syndicale. » Ce dernier point fait évidemment écho à l'"ubérisation" de nos sociétés, laquelle ouvre des perspectives gigantesques mais rentre également en conflit pour le moment avec nos systèmes de protection sociale. Il faudra en tout cas que cette flexicurité soit jugée satisfaisante par les populations, car nos sociétés restent encore façonnées par le moule de l'emploi durable qui, lui, permet de se projeter dans l'avenir.

Ariane Luppens

Projection du film *Merci patron!*, de François Ruffin

Suivi d'un débat sur "Les nouvelles formes de mobilisation des producteurs". Avec la participation de Danielle Linhart (CNRS-Paris), Jean-François Orianne (ULg), Pierre Eyben (À Contre Courant), Jean-Paul Lacomble (Claeys & Engels). Animation : Marc Jacquemain (ULg). Le lundi 19 décembre à 18h30, salle du TURLg, quai Roosevelt 1b, 4000 Liège. Entrée gratuite mais inscription via le courriel alexia.mainjot@ulg.ac.be ➡ informations sur www.msh.ulg.ac.be



eCampus-lfres

Valérie Centi dans l'équipe du MOOC sur la littérature jeunesse



MASSIVEMENT PÉDAGOGIQUES

MOOCS

Au seuil de son bicentenaire, l'ULg va de l'avant et s'apprête à lancer ses trois premiers "Massive Open Online Courses" – les MOOCs. Entre continuité et (r)évolution pédagogique.

CELA FAIT HUIT ANS MAINTENANT que les MOOCs ont commencé à envahir la planète académique. Pratiquant des dosages variables de vidéos, d'activités et d'exercices en ligne,

de forums, d'évaluations par les pairs, ces cours gratuits et conçus pour être suivis entièrement à distance par de très larges cohortes internationales de participants font miroiter la possibilité d'une démocratisation maximale des savoirs. En attendant, ils contribuent fortement à la visibilité des universités.

Sous l'impulsion d'Éric Haubruge, premier vice-recteur en charge de l'enseignement, l'ULg s'apprête à contribuer à cette dynamique avec l'ouverture, au deuxième quadrimestre de 2017, de trois MOOCs – "Introduction à l'histologie, exploration des tissus du corps humain", "Il était une fois la littérature jeunesse" et "Migrations internationales : comment les mobilités humaines transforment la société" – et de deux "Small Private Online Courses" (SPOCs), l'un sur la radiothérapie, l'autre sur la littérature. « Les cours concernés ont été choisis, soit parce que leurs enseignants-porteurs s'étaient spontanément manifestés, soit parce que ces cours représentaient, pour l'ULg, de bons candidats pour se familiariser, sur différents plans, avec ces nouveaux formats », explique Éric Haubruge.

LE "PLUS" PÉDAGOGIQUE

Les trois MOOCs-ULg ont ensemble donné lieu à la captation des images, au montage et à l'enrichissement visuel de plus d'une centaine de séquences filmées. Six à huit semaines de cours ont été nécessaires et orchestrées au sein d'une scénarisation pédagogique conçue par les enseignants, avec le soutien des conseillers techno-pédagogiques de l'Ifres. Les capsules-vidéo représentant un ingrédient incontournable des MOOCs, l'initiative a pu s'appuyer sur le studio multimédias professionnel développé depuis trois ans au Sart-Tilman. « Au vu de l'ampleur et des délais de la tâche, l'improvisation est proscrite. Tout doit être écrit, des objectifs d'apprentissage poursuivis aux textes lus au prompteur, en passant par le déroulé des semaines, le descriptif des publics visés, les storyboards vidéos, les fiches d'activité, la signalétique des parcours de formation, etc. Pour les enseignants, c'est une dynamique à

la fois considérable et rafraîchissante puisqu'il s'agit de repenser à nouveaux frais la transposition pédagogique de leur matière. Le développement des MOOCs-ULg a en outre cherché à activer des critères de qualité pédagogique, dont la littérature sur le sujet a récemment montré qu'ils étaient, pour une forte proportion de MOOCs, insuffisamment pris en compte », souligne Dominique Verpoorten, chargé de cours à l'Ifres et responsable académique du projet.

En dépit de la nécessaire standardisation du processus de production, chaque MOOC-ULg affiche ses spécificités : les participants au cours en ligne consacré à la littérature jeunesse jongleront avec des albums et des débuts de romans; ceux intéressés par l'histologie recevront, grâce à une collaboration avec le Segi, la possibilité d'annoter des coupes avec l'outil spécialisé Cytomine développé par l'Institut Montefiore; ceux du MOOC sur l'immigration travailleront sur une étude de cas. L'inscription des étudiants ULg à ces cours est, elle aussi, à géométrie variable. « Le cours d'introduction à la pratique de l'histologie est destiné à nos bacheliers en médecine, dentisterie et sciences biomédicales, ainsi qu'aux bacheliers des facultés des Sciences et de Médecine vétérinaire. Un parcours pédagogique a également été adapté à un plus large public composé notamment par des étudiants engagés dans les orientations médicales et paramédicales des Hautes Écoles, pour des rhétoriciens qui auraient envie de se lancer dans des études médicales, de même que par des médecins souhaitant une remise à niveau », précise Valérie Defaweux, porteuse de ce MOOC.

Du côté de la littérature jeunesse, les étudiants des bacheliers en Philosophie et Lettres monteront aussi dans le train : « La participation à trois modules du MOOC, au choix, est spécifiée dans les engagements pédagogiques. La matière et les activités réalisées dans ce cadre inédit sera incluse dans l'examen, spécifie Björn-Olav Dozo à l'initiative du MOOC (avec Valérie Centi, Vincianne D'Anna et Daniel Delbrassine). Par ailleurs, il faut rappeler que par décret, les professeurs de français doivent intégrer la littérature jeunesse au programme de leurs enseignements. Mais la plupart n'ont pas reçu de formation spécifique sur le sujet : c'est donc aussi une occasion unique de promouvoir la formation continue.* » Même démarche ciblée à la fois en interne et à l'externe pour le cours sur les migrations. « Le cours s'adresse aux professionnels du secteur social et culturel notamment, confrontés à la question des migrations,



Marco Martiniello
à la tête du MOOC
sur les migrations
internationales

Georges Kostenjak

ainsi qu'aux citoyens qui s'interrogent et qui veulent en savoir plus sur ces questions, estime pour sa part Marco Martiniello à la tête du MOOC consacré à ce dossier brûlant (avec Hassan Bousetta et Jean-Michel Lafleur).

URBI ET ORBI

L'arrimage des étudiants locaux sur des MOOCs globaux est une dimension essentielle du projet. Le nouveau format de cours devient ainsi, pour les enseignants de l'ULg, un levier de réflexion sur l'évolution des méthodes pédagogiques et, pour les étudiants, l'occasion de vivre une expérience se rapportant aux dispositifs d'apprentissage dits "hybrides" en ce qu'ils structurent le renforcement mutuel d'une activité à distance et des cours présentiels, réaménagés pédagogiquement à cette occasion. On voit poindre ici le modèle de la "classe inversée", lequel préconise l'apprentissage de la matière à domicile afin de dégager, pendant le cours, du temps à l'approfondissement, au débat et à la mise en pratique. « *L'Université a pour mission l'enseignement, la recherche, ainsi que le service à la collectivité. Or, avec les MOOCs, cette dernière mission va très loin puisque ces supports permettent de partager gratuitement le savoir à l'échelle de la planète. Mais il est par ailleurs normal que notre société nous demande des comptes sur l'usage que nous faisons de l'argent qu'elle nous donne. Nous avons donc résolu cette tension en exigeant des enseignants qu'ils aient deux cohortes : leurs étudiants et le tout-venant* », explique Éric Haubruge.

L'initiative ne surgit d'ailleurs pas sur un sol vierge : on observe à l'ULg un recours croissant aux technologies pour soutenir l'enseignement. Ainsi, le recours à la plateforme eCampus croît sans discontinuité depuis plusieurs années, affichant aujourd'hui 10 000 utilisateurs et 1340 espaces-cours actifs. Suite logique de ces évolutions, les MOOCs vont cependant beaucoup plus loin. Et, pour embrasser ce défi, ce sont à chaque fois des équipes d'enseignants qui se sont concertées. « *Ensemble, les trois MOOCs ont mobilisé 20 enseignants de l'ULg et le même nombre d'intervenants extérieurs, se réjouissent Jean-François Van de Poël, coordinateur scientifique du projet, et Pierre Martin, en charge du studio multimédias. Le projet a engendré de vraies dynamiques pédagogiques collectives.* » Chacune des équipes a reçu un budget de 15 000 euros pour soutenir son effort. Si les MOOCs sont une occasion de visibilité extérieure pour l'université de Liège, ils la poussent aussi, d'une manière nouvelle, dans l'arène publique, l'exposant aux échanges, aux apports, à l'émulation, mais aussi à la critique. « *Dans une société qui est en perpétuelle évolution, on ne peut pas reproduire sans cesse les mêmes schémas. L'ULg s'est fait une réputation dans l'Open Access : avec les MOOCs, nous entrons aujourd'hui dans l'Open Education* », conclut Éric Haubruge. Pour capitaliser sur cette expérience pilote, une nouvelle cohorte de MOOCs est d'ores et déjà annoncée pour l'an prochain.

Julie Luong

* voir l'article de Vincianne D'Anna "Littérature de jeunesse : un intérêt et un besoin de formation croissants", novembre 2014, sur culture.ulg.ac.be/litteraturejeunesse

Première présentation des MOOCs sur www.ifres.ulg.ac.be/MOOC-blog



Stéphane Deleersnijder

À PROPOS DU POPULISME

C'EST PEU DIRE QUE LA RÉCENTE ÉLECTION DE DONALD TRUMP a provoqué un électrochoc dans l'opinion, européenne en particulier, secousse politique d'autant plus importante qu'elle n'avait pas été annoncée – le moins qu'on puisse dire – par la presse et les instituts de sondage. La preuve venait donc d'être faite qu'on pouvait accéder à la plus haute magistrature d'un pays, les États-Unis en l'occurrence, après avoir insufflé dans la campagne électorale force propos racistes, misogynes, homophobes, etc., propulsés qui plus est avec une virulence et une vulgarité verbales inconnues jusque-là. Cette innovation, toute relative au demeurant au regard de l'histoire, a fait l'objet d'un tsunami de commentaires au sein desquels a été suremployé le terme "populisme".

Voilà un vocable fourre-tout qui fait florès depuis bon nombre d'années maintenant dans les médias. Objet équivoque par excellence, tiré à hue et à dia au gré des positionnements des partis et de leurs militants, souvent utilisé comme arme de combat pour disqualifier un adversaire, il n'est le plus souvent que l'auberge espagnole d'un vocabulaire idéologique en mal de précision : Bourdieu, en cette matière, parlait de l'"indiscuté de la discussion". Il convient de rappeler, en effet, que le mot "populisme" a désigné à la fin des années 1920 un courant littéraire soucieux de mettre le roman au service de la description des conditions de vie des couches populaires. Dans le dernier quart du XIX^e siècle, en Russie, il s'appliquait à un mouvement dont les membres – les *narodniki* (les "populistes") – voulaient éduquer au plus vite la paysannerie pour l'amener à la révolution contre le tsarisme. Plus légaliste fut aux États-Unis, dans la dernière décennie du même siècle, l'éphémère *People's Party*.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Indépendamment de la polysémie du concept et de ses usages polémiques actuels, on peut avant tout percevoir dans le populisme – autrefois appelé "poujadisme" – l'exaltation du peuple et l'appel direct à ce peuple, vu comme une entité monolithique, ce qui s'accompagne d'une rhétorique faisant la part belle aux émotions et à la démagogie. On y découvre aussi, au plus haut point, de l'antiélitisme : les élites ou les soit-disant privilégiés de l'*establishment* y sont suspectés de trahison à l'égard du peuple censé être sans tache. On y reconnaît en outre le culte du chef, charismatique comme il se doit, dominant un parti dès lors hyperpersonnalisé. On y décèle enfin une diabolisation récurrente des médiations, les débats des Parlements étant volontiers considérés comme une perte de temps dans la gestion de l'État.

À la lumière de ces ingrédients, on pourrait définir le populisme non comme une idéologie bien circonscrite, mais comme une attitude et un discours spécifiques, lesquels peuvent facilement dériver vers un extrémisme autoritaire dès qu'ils s'installent et se développent dans la demeure démocratique en proie à la crainte du futur. Une demeure démocratique en manque d'espoir ou d'alternative, comme c'est le cas dans la nôtre où les programmes des partis sont devenus tellement interchangeable, ce qui ouvre une béance pour l'expression d'un refus, celui de notre système ou de notre régime politique.

Vision apocalyptique ? Voire... Et si en ce moment, depuis la chute du mur de Berlin, l'effondrement du communisme et le triomphe d'un ultralibéralisme sans états d'âme, c'était plutôt le populisme qui, comme une onde de choc, était en train de gagner le Vieux Continent, boosté par la victoire du milliardaire américain et par les velléités nationalistes en cours, facteur des pires dérives. Puisse un sursaut démocratique nous en préserver !

Henri Deleersnijder

(alumni, licence en arts et sciences de la communication, 1994)

Henri Deleersnijder, *Démocraties en péril. L'Europe face aux dérives du national-populisme*, La Renaissance du Livre, Waterloo, 2014.

TROISIÈME ÉCONOMIE QUAND L'ÉCONOMIE SOCIALE RENCONTRE LE TERRITOIRE

Objet d'étude pour l'économiste et le sociologue, l'économie sociale, cette "troisième économie", intéresse également le géographe qui en cartographie le territoire et participe aux réflexions menées sur le thème de l'"intelligence territoriale".

En novembre dernier avait lieu à Liège et Charleroi la 15^e conférence annuelle internationale du Réseau international d'intelligence territoriale, à laquelle l'ULg a été partie prenante.

L'occasion de rencontrer Guénaël Devillet, directeur du Service d'études en géographie économique fondamentale et appliquée (Segefa).



Stéphane Laruelle

Le 15^e jour du mois : *Vous vous revendiquez de "l'économie sociale dans les territoires". Qu'est-ce à dire ?*

Guénaël Devillet : On connaît l'économie sociale – solidaire en France – fondée sur les principes de finalité de services aux membres, d'autonomie de gestion, de primauté des personnes et du travail dans la répartition des revenus et de processus de décision démocratique. Elle incarne l'émergence de nouvelles pratiques dans le monde du travail : des citoyens ou des institutions s'organisent, en coopérative par exemple, pour mettre en œuvre un projet innovant palliant une carence (ou pas) du privé ou du public. Ces projets, qui émergent d'abord dans des niches, parviennent quelquefois à bousculer le régime en place : pensons notamment aux étals de produits locaux désormais présents dans les hypermarchés. Les géographes, quant à eux, travaillent à ce qu'il est convenu d'appeler "l'intelligence territoriale" : au sein d'un territoire donné, défini non pas comme un espace géographique mais comme un espace de projets menés par des acteurs de terrain, ils mobilisent, dans une approche interdisciplinaire, leur intelligence collective, leur capacité à partager l'information, dans le but d'engendrer un développement durable de leur territoire. Il s'agit, autrement dit, de rapprocher des acteurs qui n'avaient pas eu jusqu'alors le réflexe de se concerter – un élu avec un technicien, un industriel avec un agent d'insertion sociale, etc. –, dans le but de trouver une réponse appropriée à une problématique donnée. Les actions ainsi identifiées sont *in fine* mises en œuvre par ces mêmes acteurs qui les ont fait émerger. On voit donc les parallèles entre économie sociale et intelligence territoriale :

des gens se mettent à réfléchir ensemble, dans une approche plus horizontale que verticale, dans le but de répondre eux-mêmes à un besoin et de mettre en œuvre des actions concrètes.

Le 15^e jour : *En somme, l'économie sociale intéresse le géographe ?*

G.D. : Tout à fait. L'économie sociale ne peut se penser sans lien avec le territoire. Prenez le cas d'une coopérative dont l'objectif est de favoriser la vente de produits dits locaux. Qu'entend-on par local ? S'agit-il d'un rayon de 5 km autour du point de vente ? De 20 km autour du lieu de production ? Autre question : alors que la diffusion spatiale des innovations débute dans les milieux urbains et se propage aux milieux périphériques, ce phénomène s'applique-t-il également à l'économie sociale ? Pourquoi note-t-on des différences ? En région carolorégienne, les actions d'économie sociale émanent surtout du domaine public tandis qu'en région liégeoise, ces initiatives sont principalement privées ou citoyennes. Voici quelques questions intéressantes pour le chercheur et qui réclament une approche multidisciplinaire dans laquelle le géographe a un rôle à jouer.

Bien entendu, le géographe est également partie prenante en matière d'intelligence territoriale : lorsque des acteurs se demandent de quelles ressources ils disposent, le travail du géographe consiste à "spatialiser" ces ressources et besoins, et à réaliser un volet d'acquisition de données sur un territoire défini. Celles-ci sont souvent très précises parce que collectées au niveau infra-communal, à l'échelle du citoyen et de l'association locale. Le géographe les resituerait néanmoins dans un

contexte spatial plus large, comme une ville ou un arrondissement. Croisées à d'autres flux de *data* et analysées en partenariat avec les acteurs de terrain, les informations permettront de déterminer des actions qui répondent véritablement aux besoins de la population.

Le 15^e jour : *On parle aussi de résilience du territoire. De quoi s'agit-il ?*

G.D. : Il s'agit de la capacité d'un territoire à retrouver une situation viable au lendemain d'un choc économique ou écologique et donc aussi social. La résilience territoriale est plus forte dans les territoires marqués par une importante multi-sectorialité et par une culture de partage de l'information entre acteurs que dans les zones fortement industrialisées où un ou deux secteurs d'activités sont sur-représentés et emploient un grand nombre d'individus. L'exemple du bassin sidérurgique liégeois vient évidemment à l'esprit. Mais faire preuve d'intelligence territoriale ne va pas toujours de soi au lendemain d'un sinistre économique ou écologique : l'agglomération de Liège, par exemple, connaît maintenant seulement une phase post-traumatique favorable à l'émergence d'innovations, d'initiatives d'économie sociale.

L'organisation spontanée de citoyens pour pallier une carence relève-t-elle de l'innovation ? La question est pertinente car les coopératives ouvrières existent depuis le XIX^e siècle... Ce sont plutôt les manières de ré-appréhender les choses qui sont un peu nouvelles : les notions de responsabilité collective, d'égalité, sont plus prégnantes qu'auparavant.

Propos recueillis par Patrick Camal

CARTE BLANCHE À FRANÇOIS POLET

CONGO

Mobilisations étudiantes sous contrainte autoritaire



TOUS LES SIGNAUX sont au rouge en République démocratique du Congo, à quelques jours de la fin du deuxième mandat de Joseph Kabila, le 19 décembre. Le report des élections (“glissement”) pour cause de contraintes techniques ne passe pas auprès de la majorité de la population. L'éventualité d'un soulèvement de la jeunesse est le principal caillou dans la botte des dirigeants qui multiplient les initiatives pour tuer dans l'œuf toute velléité de mobilisation. Le rôle de “la rue” est considéré par les observateurs comme la principale inconnue de l'après 19 décembre.

Comment se mobiliser collectivement dans un contexte autoritaire comme celui du Congo de Kabila ? Ce questionnement est au cœur d'une thèse de doctorat que nous avons entamée il y a deux ans en faculté des Sciences sociales. Notre recherche porte plus spécifiquement sur les modalités de la mobilisation étudiante à l'université de Kinshasa (Unikin).

Joseph Kabila n'est pas populaire à l'Unikin. En cause, d'abord, les conditions de vie et d'études de l'étudiant, marquées par les difficultés quotidiennes pour se déplacer, se loger, manger, trouver une place dans l'auditoire, s'acquitter des frais d'inscriptions (350 dollars), de syllabus (20 dollars)... et les abus de pouvoir de certains assistants et chefs de travaux. Beaucoup de sacrifices pour un diplôme dont l'utilité est incertaine tant les relations déterminent l'accès aux rares emplois. La déchéance du statut de l'étudiant – “élite de la nation” au destin contrarié – est mise en parallèle avec le déclin du pays : malgré ses immenses richesses, celui-ci va à vau-l'eau; la population souffre, le Congolais n'est plus respecté chez lui. D'après les étudiants, « ceux qui ont vécu la colonisation disent que c'était mieux ».

Aux yeux des étudiants, ces maux trouvent leur source dans l'inversion des valeurs qui régissent le

système politique, où la course à l'enrichissement personnel au détriment de l'intérêt général est devenue la règle (« Au Congo, si vous volez, on fait de vous un grand. »). Dès lors, la volonté de l'équipe de Kabila d'outrepasser les délais constitutionnels est doublement inacceptable : en ce qu'elle constitue une infraction de la règle du jeu démocratique et en ce qu'elle implique la poursuite de la perte de dignité.

Malgré l'empilement de frustrations, le campus de l'Unikin est relativement calme. Ce paradoxe n'est pas le reflet de l'apolitisme ou de la passivité de l'étudiant; il dérive d'une combinaison de mécanismes de démobilisation consciencieusement entretenus par les autorités de l'Université. Tout d'abord, officiellement, “l'université est un espace non politique”. Un argument avancé pour interdire toute mobilisation à caractère protestataire – même sur des enjeux strictement étudiants – mais qui laisse le champ libre à la prolifération des associations culturelles, entretenant des relations clientélistes avec les politiques sur des bases ethniques. Une politique active de surveillance et de répression est mise en œuvre pour veiller à l'application de ce mot d'ordre. Elle fait interagir la hiérarchie de l'université, les représentants étudiants (inféodés aux autorités), la garde universitaire et l'agence nationale de renseignements.

Ce dispositif n'empêche pas le campus d'être un lieu de politisation informelle, à travers les discussions entre étudiants, dans les blocs de logements ou à la sortie des auditoriums, sur les prises de position du pouvoir et de l'opposition, assidûment suivies à la radio ou la télévision. Mais la traduction de cette politisation en action collective revendicative est compliquée. « Dès que vous osez structurer, parmi vous il y a des agents du renseignement, il y a des informations qui vous échappent et on vous mate », constatent avec dépit les étudiants. Les

coûts, notamment psychologiques, de la mobilisation sont particulièrement élevés à l'Unikin : échecs aux examens, intimidations physiques, menaces d'exclusion, arrestation et nuit au cachot de l'université, ou enlèvement par l'agence de renseignements. De même que les bénéfices de la démobilisation, qui prennent la forme de sommes d'argent offertes aux meneurs qui retournent leur veste.

Le niveau d'organisation autonome du monde étudiant est donc faible et fragmenté. Les actions revendicatives sont sporadiques, en réaction à des événements ponctuels (coupure d'eau, augmentation des frais, etc.). Les embryons d'organisation reposent sur des réseaux d'amitié, des petits groupes d'affinité, dont le fonctionnement secret et codé n'est pas sans rappeler celui des réseaux résistants durant l'Occupation. Les réunions ont lieu secrètement, dans les chambres d'étudiants ou en dehors du campus. La sensibilisation repose sur le bouche à oreille et les réseaux sociaux. Les antennes clandestines des partis d'opposition jouent un rôle important dans les mobilisations sur des enjeux politiques nationaux, car elles ont accès à certaines ressources (informations, tracts, argent).

Si le démarrage des actions est risqué, la contestation peut néanmoins prendre de l'ampleur une fois dépassée une certaine masse critique, par un effet de désinhibition collective. C'est ce qui s'est passé en janvier 2015, lorsque les étudiants de l'Unikin ont joué un rôle déclencheur dans le soulèvement populaire contre la réforme de la loi électorale, principale reculade de Kabila à ce jour. Un phénomène de contagion protestataire dont le régime craint la réédition à l'approche du 19 décembre.

François Polet

doctorant en sociologie, Pôle-Sud (Pôle liégeois d'études sur les sociétés urbaines en développement)

SORTIE DE PRESSE

**Club de l'histoire et de l'anesthésie et de la réanimation**

Anesthésie, analgésie, réanimation, Samu. Notre histoire de 1945 à 2000, tome III : réanimation
Éditions Glyphe, Paris, 2016

Le Pr émérite Maurice Lamy (qui fut aussi responsable du service d'anesthésie-réanimation au CHU de Liège) a coordonné le chapitre de l'ouvrage intitulé “L'histoire de la réanimation en Belgique”.

Ce chapitre nous rappelle notamment que, dans les années 1960, la Belgique était pionnière en la matière, en Europe, avec la création début 1962 du Centre de réanimation à l'hôpital de Bavière à Liège par le Pr Marcel Hanquet. L'émergence du concept

de “première heure en or” va en effet conduire vers la concertation étroite de tous les protagonistes de l'aide aux personnes accidentées. En 1964, l'Aide médicale urgente (AMU) est mise en place et un numéro d'appel unique (le 900) lancé. Les années 1970 voient la transformation des ambulances en véritables boxes de soins intensifs et c'est en 1987 que le “900” devient le “100”. Dans les années 1990, une formation de secouristes ambulanciers est créée : les formations et les entraînements à la gestion de l'urgence collective et des situations d'exception s'organisent dans les universités. Dans sa contribution à l'ouvrage, Maurice Lamy s'intéresse plus particulièrement aux problèmes éthiques qui apparaissent dans les services de soins intensifs : comment empêcher l'acharnement thérapeutique ? Que faire

face à un état végétatif ? Il souligne aussi la grande avancée en matière de dons d'organes permise par la loi du 14 février 1987 qui autorise la transplantation lorsqu'un patient est en état de mort cérébrale, sauf si celui-ci a exprimé spécifiquement son opposition à cette mesure. Un principe qui a accru singulièrement le nombre de transplantations en Belgique.

Le Pr Lamy évoque encore la désescalade thérapeutique, le développement des soins palliatifs en médecine intensive et les débats qui ont présidé à la loi sur l'euthanasie, tout en se félicitant de la récente collaboration avec le Coma Science Group dirigé par Steven Laureys au GIGA-ULg.



SOCIOLOGIE DE LA LITTÉRATURE

LES FRONTIÈRES MOUVANTES DES GROUPE LITTÉRAIRES



DE HUGO À BRETON, en passant par Mallarmé ou Rimbaud, nombreux sont les écrivains dont le parcours est rythmé par l'adhésion à des groupes ou l'animation de ceux-ci. Publié aux Presses universitaires de Liège, l'ouvrage collectif *La dynamique des groupes littéraires* rompt avec la figure sacralisée du génie isolé et étudie la façon dont la collectivité littéraire de la modernité se vit et se dit, du romantisme à la fin des avant-gardes : il observe à cet effet des stratégies d'émergence, des quêtes de légitimité, des combats idéologiques menés à plusieurs, mais aussi des scènes prosaïques de la vie en communauté.

À LA LIMITE DE L'INSAISSABLE

L'autonomisation progressive de la littérature au XIX^e siècle se construit collectivement. Victor Hugo, pour conduire la "bataille d'*Hernani*" s'entoure d'une "armée" de confrères capables de secouer la tradition. La génération suivante tentera de neutraliser les divergences de ses membres pour apparaître soudée sous la forme du Parnasse. Après 1875, les groupes se multiplient grâce à certains anciens parnassiens : Mallarmé, rassemblant ses disciples dans son salon, devient le chanfre du symbolisme ; dans les cafés du Quartier latin, les décadents se rassemblent autour de Verlaine ;

quant à Charles Cros, il est de tous les groupes qui, des Zutistes aux habitués du café *Le Chat noir*, cherchent davantage à se moquer du canon qu'à s'imposer. C'est l'âge d'or des groupes littéraires, qui dynamiseront le monde des lettres jusqu'aux dernières avant-gardes des années 1970.

Deux données transversales ressortent de l'ouvrage. Premièrement, ces groupes résistent à une définition trop cloisonnée. Chaque collectif est unique par sa structure, sa doctrine et sa manière de vivre l'activité littéraire : les velléités potaches des Zutistes sont aux antipodes du programme quasi scientifique du surréalisme ; certains parnassiens pensent leur cénacle comme fermé et élitiste, tandis que *Le Chat noir* est affaire de lieu ouvert à tous. Deuxièmement, la dynamique de ces collectifs révèle de nombreux ajustements et débats. Ces négociations s'opèrent à un niveau externe, quand le groupe se définit et s'oppose à d'autres mouvances, et à un niveau interne, quand le collectif infléchit le comportement de ses membres. Pour appréhender ce besoin de cohésion, la notion de "conduite de vie" est empruntée à Max Weber. « *Au sein des groupes restreints, on peut observer une gamme de comportements tacitement reconnus comme adéquats et auxquels chaque membre est invité à se conformer*, note Denis Saint-Amand, collaborateur scientifique à l'ULg et responsable d'édition de l'ouvrage. *Il s'agit d'une sélection implicite qui remplit à la fois une fonction d'in-*

tégration et de régulation de l'activité collective. »

OUTILS THÉORIQUES

La multiplicité des regards superpose des éclairages nouveaux sur un objet aux contours flous. L'approche collective dégage des tendances et les questionne. « *Au-delà d'un apport à des questions d'histoire littéraire, ce projet est porté par une réflexion méthodologique et vise à confronter des outils et démarches. La finalité des groupes littéraires étant de produire du discours, ceux-ci offrent une multitude de prises à ce niveau ; ils se choisissent un nom, se mettent en scène, énoncent des programmes... Mais ce qui se joue en leur sein peut évidemment se manifester dans d'autres formes de groupements : si on se penche sur le vestiaire d'une équipe de football ou sur le laboratoire d'une équipe de recherche, on observera des adaptations comportementales, des valeurs et des hiérarchies implicites qui répondent à de similaires logiques et dynamiques. Se pencher sur les groupes littéraires, c'est se donner les moyens de questionner plus largement les rouages des phénomènes collectifs.* »

Philippe Lecrenier

article complet sur www.reflexions.ulg.ac.be
(rubrique Pensée/lettres)

Denis Saint-Amand (dir.), *La dynamique des groupes littéraires*, coll. Situations, Presses universitaires de Liège, Liège, 2016.



J.-L. Wertz

DÉPUIS LA RENTRÉE, les étudiants en traduction-interprétation ont la possibilité de suivre un bachelier en anglais/langue des signes francophone. Ce nouveau cursus, élaboré en collaboration avec l'université Saint-Louis-Bruxelles, répond à un besoin réel d'interprètes vers la langue des signes.

Jusqu'à ce jour, l'initiation à la langue des signes était encore peu répandue dans l'enseignement supérieur. L'apprentissage se limitait majoritairement aux cours du soir ou de promotion sociale.

À l'ULg, cette langue particulière est enseignée depuis 2010 au sein de la faculté de Psychologie et, plus particulièrement, du master en logopédie. Depuis septembre 2016, la discipline s'est étendue aux études en traduction-interprétation en faculté de Philosophie et Lettres. Une nouvelle réjouissance lorsqu'on sait que les besoins émis par la communauté des sourds et malentendants et des institutions publiques ne sont que partiellement satisfaits. « *La demande d'interprètes qualifiés émane tant du domaine privé que public. Les personnes malentendantes recourent en effet très fréquemment à un interprète pour les accompagner dans différentes situations de la vie quotidienne. Malheureusement, la réponse à leurs besoins reste faible. Dans le secteur public et professionnel, la langue des signes est également peu représentée. Je pense notamment aux institutions politiques qui font appel à des interprètes dans le cadre d'une conférence ou d'une réunion, explique Julien Perrez, chargé de cours au département de langues et littératures modernes et directeur de la filière. Le sous-titrage ne représente pas une solution suffisante ni satisfaisante car, dans la plupart des cas, les personnes sourdes ne savent pas lire (l'apprentissage de la lecture passe en effet par la langue parlée).* »

En raison du caractère oral de son enseignement, le bachelier en anglais/langues des signes s'adresse à des

personnes entendant désireuses de répondre aux besoins de la communauté malentendante. Cours d'anglais, cours généraux à finalité culturelle et cours de langue des signes francophone écrite et orale signée composent l'essentiel du cursus.

« *Traditionnellement, les étudiants interprètes devaient choisir deux langues parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand et l'espagnol. Désormais, ils peuvent opter pour la langue des signes comme deuxième langue. Néanmoins, celle-ci doit obligatoirement être combinée avec l'anglais pour une question d'organisation. Les cours ont lieu à Liège et à Bruxelles à raison d'une après-midi par semaine et certains sont donnés à distance* », précise Julien Perrez.

Les fonds alloués par la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Service public de Wallonie ont en effet permis la création d'un laboratoire destiné à la formation et la pratique de la langue des signes. Ce *Language District* situé dans le complexe Van Beneden-Pitteurs dispose de 17 cabines, chacune munie d'un ordinateur et d'une caméra, permettant aux étudiants de suivre les cours dispensés par l'université Saint-Louis-Bruxelles ou d'engager des conversations à distance avec plusieurs intervenants.

Depuis la rentrée, cinq étudiants sont inscrits dans le cursus, mais ce nombre devrait augmenter. Un pari sur l'avenir que Julien Perrez fait avec enthousiasme : « *Le cursus proposé depuis cette année est encore peu connu mais, au vu de la demande et des débouchés subséquents, l'engouement devrait croître sur le long terme.* » À la fin du bachelier, les étudiants auront atteint un niveau 6. Ils pourront compléter leur formation par le master dispensé à l'UCL et ainsi atteindre le niveau 7 requis pour prétendre au titre d'interprète officiel.

Marjorie Ranieri

informations : tél. 04.366.56.74,
courriel julien.perrez@ulg.ac.be

EN FRANÇAIS DANS LE GESTE

Nouvelle filière en traduction

FACULTÉ DE MÉDECINE Examen d'entrée

SUITE À L'ANNONCE faite par le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt, les étudiants qui souhaitent entamer des études de médecine et de dentisterie devront présenter un examen d'entrée en 2017. « *Le décret étant en cours de rédaction, toutes les modalités précises de cet examen ne sont pas encore connues à l'heure actuelle. On sait seulement qu'il est envisagé de l'organiser en septembre, explique Yves Marnette, coordinateur des activités préparatoires en faculté de Médecine. Mais nous mettons tout en œuvre pour préparer les élèves (rhétoriciens en majorité) à cette épreuve.* »

Depuis trois ans, la Faculté a mis en place des cours préparatoires en mathématique, physique, chimie et biologie à partir du mois de janvier pour les jeunes candidats médecins et dentistes. « *L'ambition est de permettre aux élèves de revoir l'ensemble des matières scientifiques, signale Yves Marnette. Même s'ils ont étudié l'optique ou la*

division cellulaire à 15 ans, il n'est jamais inutile de vérifier qu'ils maîtrisent toujours ces fondamentaux... Réactiver ces matières est nécessaire et même indispensable, me semble-t-il, avant de passer l'examen d'entrée. »

Quatre matières, dont deux sont dispensées en ligne. « *Nous n'avons pas voulu surcharger l'horaire de cours des élèves, reprend Yves Marnette. Seules la physique et la chimie sont revues en présentiel.* » Exposés théoriques, manipulations en laboratoire et résolution d'exercices sont classiquement dispensés lors de ces séances, et des exercices complémentaires sont proposés en ligne. « *Des tests préliminaires sont aussi prévus pour chaque module de cours : ainsi, l'élève peut déterminer ses lacunes et choisir lui-même les chapitres qu'il souhaite revoir... ou non* », précise Yves Marnette.

Grâce aux capsules vidéo, aux syllabi, aux synthèses et aux exercices mis à disposition sur la plateforme *ad hoc*, les élèves peuvent, à leur rythme, revoir

les matières de biologie et de mathématique en ligne. « *Tout en révisant l'ensemble des matières, les futurs étudiants apprennent à s'auto-évaluer, à faire preuve d'autonomie et à se familiariser avec les exigences de l'Université* », résume le coordinateur des activités.

160 élèves étaient inscrits l'an dernier aux cours en présentiel de janvier. Les organisateurs s'attendent à une augmentation de 20% au printemps 2017 et ont déjà anticipé cette possibilité.

À noter que l'examen d'entrée comportera également des épreuves d'anglais, de communication, d'analyse critique et d'esprit de synthèse...

Pa.J.

Cours préparatoires

De janvier à mai, tous les mercredis de 14 à 17h (sauf pendant le congé de Carnaval et celui de printemps).

Contacts : tél. 04.366.27.88, courriel yves.marnette@ulg.ac.be, renseignements et inscriptions via le site www.facmed.ulg.ac.be/coursprepmdecine



M. Leffz

SAINT-JACQUES

Un ouvrage en l'honneur des mille ans de l'abbaye

L'ÉGLISE SAINT-JACQUES À LIÈGE est sans conteste un chef-d'œuvre de l'architecture du XVI^e siècle au nord des Alpes. Fondée vers 1015 sous le règne du prince-évêque Baldéric II, successeur de Notger, en même temps que l'abbaye bénédictine dont elle constituait l'abbatiale, elle subit, à l'instar de ses homologues de la cité principautaire, bon nombre de vicissitudes au fil des ans. Jugez plutôt.

À l'édifice mosan primitif, typiquement ottonien, succéda la construction actuelle, achevée en 1538. Sous le règne de l'empereur Joseph II, en 1785, l'église est sécularisée et transformée en collégiale pour 25 chanoines. Au XIX^e siècle, après avoir retrouvé une fonction cultuelle paroissiale, elle est restaurée une première fois, notamment sous l'action de l'architecte Jean-Charles Delsaux. Enfin, c'est entre 1972 et 1975 qu'elle acquiert son aspect actuel.

« Indépendamment du massif occidental ou avant-corps qui est resté roman, on est en présence d'une architecture dans laquelle dialoguent des parties gothiques avec d'autres Renaissance, dont le fameux portail attribué à Lambert Lombard, observe Benoît Van den Bossche, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge. Preuve qu'on jonglait au XVI^e siècle, sur le même chantier et au même moment, avec des motifs décoratifs gothiques – en l'occurrence flamboyants – et des éléments renaissants : cela ne dessert en rien l'impression d'unité qui se dégage de l'ensemble. » L'élévation de Saint-Jacques et ses voûtes sur croisée d'ogives, par exemple, sont gothiques alors que la façade du proche sud est tout à fait Renaissance. À l'instar des tondi, ces médaillons avec visages, décorant les écoinçons des grandes arcades du vaisseau.

« À ce mariage de motifs divers, insiste-t-il, s'ajoutent des sculptures extraordinaires, avec, entre autres, près de 400 clés de voûte toutes différentes : visages, animaux et végétaux – qu'ils soient réalistes, fantastiques ou grotesques – forment une iconographie extrêmement variée. »

Mais ce n'est pas tout. Au regard de l'arpenteur attentif de ce joyau de l'architecture liégeoise s'offrent aussi, après le choc esthétique produit par la dentelle de pierre une fois franchi le portail, les bustes des bas-côtés que l'on doit sans doute à un sculpteur souabe, les statues baroques de Jean Del Cour et de son école, les peintures des voûtains, ces espaces situés entre les ogives dont la décoration remonte au XVI^e siècle. « Il y a enfin les fameux vitraux, s'enthousiasme Benoît Van den Bossche. L'église en a perdu beaucoup, peut-être au XVIII^e siècle, pour qu'une lumière non tamisée par la couleur puisse y entrer. Heureusement, dans le chœur ont été conservées de superbes verrières datant des années 1530. »

Édité sous les auspices de l'Institut du Patrimoine wallon, l'ouvrage *L'église Saint-Jacques de Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine* permet aux lecteurs de prendre conscience non seulement de la grande richesse artistique de l'édifice liégeois mais aussi – grâce à de nombreux contributeurs issus de différentes disciplines – du contexte historique où il est né et qu'il a traversé jusqu'à nos jours. D'autant qu'il comporte, parmi ses 346 pages, près de 250 clichés en quadrichromie (photos, plans, reconstitutions graphiques).

Henri Deleersnijder

Dominique Allart, Mathieu Piavaux, Benoît Van den Bossche et Alexis Wilkin (dir), *L'église Saint-Jacques de Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, IPW, Liège, décembre 2016



Benoît Van den Bossche

SI VOUS DEVIEZ CITER TROIS DATES HISTORIQUES MAJEURES ?

1/ 2 avril 1770 : Goethe, alors jeune étudiant en droit, découvre la cathédrale de Strasbourg. Il en éprouve de l'effroi. C'est le début d'une fascination pour l'art "gothique" qui le mènera à relativiser l'art "antique". En montant dans les parties hautes de l'édifice alors le plus haut d'Occident, Goethe grave un *graffito*, aujourd'hui soigneusement protégé.

2/ 18 juillet 1794 : Sous la pression de mouvements révolutionnaires, les moines bénédictins de l'abbaye de Stavelot s'enfuient outre-Rhin. Ils emportent avec eux la plupart des extraordinaires pièces d'orfèvrerie romanes sur lesquelles ils veillaient depuis des siècles – le trésor de Stavelot. Aujourd'hui, ce patrimoine précieux fait la fierté des plus grands musées d'Occident, de Berlin à New York en passant par... Bruxelles.

3/ 1^{er} juin 794 : Ouverture du concile de Francfort-sur-Main, à l'appel de Charlemagne. Le synode approuve les "libri caroli" qui, entre autres, autorisent la présence des "images" (sculptures, peintures) dans les églises. Même si, par réaction aux excès qui caractérisaient alors le culte des icônes dans le monde byzantin, il est bien précisé que les "images" ne doivent pas être "adorées" : la décision du concile de Francfort libère ainsi l'Occident du tabou des images.

WOODY WOOD POKER FAITES VOS JEUX !



ULg-Olivia Moonen

RÉALISER UNE STRUCTURE EN BOIS de 8 m de portée, simplement appuyée sur deux tréteaux, la plus résistante

possible afin de permettre d'acheminer en son milieu des charges de minimum 150 kg : voici le défi que sont invités à relever, en équipes, les étudiants du bloc 3 du bachelier ingénieur civil et ingénieur architecte. Défi sur lequel ils planchent depuis le mois d'octobre et qui doit aboutir pour fin janvier, lors de la "finale" grandeur nature au salon professionnel Batimoi® au Wex de Marche-en-Famenne. Défi qui se corsera d'une mise aux enchères permettant à chaque équipe de disposer de trois tentatives pour déposer la charge la plus importante possible à mi-portée de sa structure. Celle-ci peut plier, fléchir, se courber. Mais pas rompre, c'est tout l'enjeu !

Cet exercice grandeur nature, qui s'étend sur plusieurs semaines de travail, permet aux futurs ingénieurs d'aborder un cas concret de A à Z, depuis la conception d'un ouvrage jusqu'à sa réalisation et ses tests, en passant par les phases cruciales de calculs et de modélisations.

« L'an dernier, avec plusieurs professeurs, nous avons mis sur pied le premier "Challenge Bois" pour confronter les étudiants à la réalité et aux nombreuses compétences transversales qu'implique une gestion de projet. Vu le succès de l'exercice et les retours positifs, nous avons décidé de renouveler le défi cette année, avec de nouveaux étudiants », explique Vincent Denoël, chargé de cours en faculté des Sciences appliquées (introduction à l'ingénierie des constructions) et responsable du projet.

De l'édition "Wood to the floche" en 2015-2016 qui exigeait des étudiants de mettre au point un ouvrage de 6 m de hauteur et 4 m de déport afin de décrocher une "floche" haut placée, le département Argenco (architecture, géologie, environne-

ment et construction) est passé, cette année, au "Woody Wood Poker" – clin d'œil au célèbre pivoter autant qu'au système d'enchères qui devrait pimenter la finale...

Si le produit fini et les subtilités du concours varient, les principes restent identiques : concevoir et *designer* une structure en bois, établir un cahier de charges précis des calculs d'assemblage et de résistance des matériaux, construire de toutes pièces la structure avec sections de sapin blanc, câbles métalliques et vis uniquement, et enfin, en concrétisation ludique de l'exercice, tester la résistance des passerelles en acheminant pas à pas des sacs de sable jusqu'au centre et, surtout, pouvoir prédire, aussi précisément que possible, la charge sous laquelle la passerelle se rompra...

Budget limité, contraintes diverses, équipes mixtes (mêlant ingénieurs en construction et ingénieurs architectes), *timing* serré : ce challenge bois pour lequel s'affairent dix équipes de l'ULg et trois équipes de la Haute École Gramme a toutes les allures d'un vrai projet professionnel. Deux sponsors ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : l'entreprise RND et les Ateliers du Monceau. « Oui, c'est exigeant, note Vincent Denoël. Mais cela permet de croiser toute une série d'apprentissages et de théories abordées dans le cursus. Ce travail implique de la réflexion et de l'action. »

"Gueules de Bois", "Les bûcherons", "Woodstock", "Castors Warriors" ou encore "Les 3 Mousketons" : l'imagination et l'ingéniosité des participants est sans limite... Verdict et podium le 27 janvier au Wex !

Marie Liégeois

La finale du concours "Woody Wood Poker"

aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 au Wex (Palais 6) lors du salon Batimoi®, rue des Deux Provinces 1, 6900 Marche-en-Famenne. Ouverture au grand public du 27 au 30 janvier. ➡ découvrir les équipes d'étudiants et leurs impressions sur www.facebook.com/ULgEtudiant

OMNI SCIENCES EN 2 MOTS



M. Houet - ULg

147 LAUREATS

La fondation Léon Fredericq a remis le vendredi 18 novembre plusieurs prix et bourses. 147

jeunes chercheurs ont été récompensés. Grâce au soutien de leurs partenaires – entreprises et associations –, grâce aux legs et aux dons privés, le fonds Léon Fredericq, le centre anticancéreux et les Fondations qui leur sont associées ont octroyé à ces jeunes chercheurs près de 1 000 000 d'euros sous la forme de bourses de doctorat, bourses de voyage, bourses de fonctionnement, bourses de recherche clinique et prix spécifiques. L'une de ces bourses d'un montant de 18 000 euros (due, en partie, au Rotary club de Liège et à sa Fondation pour la recherche médicale) a été attribuée à **Barbara Polese** (GIGA) afin de lui permettre de terminer sa thèse de doctorat en sciences biomédicales et pharmaceutiques sur le thème de l'"immunologie de la reproduction et de la grossesse".

La liste de tous les lauréats (et les thèmes de recherche) sur le site www.fondsleonefredericq.be

RISQUES SANITAIRES

Maîtriser les risques sanitaires liés à l'alimentation constitue une exigence fondamentale de nos sociétés modernes. Une formation pratique et de haut niveau – le certificat d'université en contrôle de la chaîne alimentaire – sera organisée à partir de janvier à l'initiative de l'ULg, le FormAlim et l'Afsca. Les candidats doivent justifier d'une formation de niveau supérieur avec des notions de base en chimie et en biologie ou d'une expérience de niveau équivalent dans le secteur agroalimentaire.

Contacts : inscription avant le 20 janvier par courriel formation.continue@ulg.ac.be, renseignements tél. 04.366.40.40

TRANSITIONS

"Les rouages de l'État bourguignon (XIV^e-XVI^e siècles)", tel sera le sujet du séminaire organisé par le groupe de recherche Transitions. Invités : Éric Bousmar (université Saint-Louis, Bruxelles) et Henri Simonneau (université de Lille III), le mardi 20 décembre à 14h, salle Lumière, place du 20-Août 7, 4000 Liège.

Contacts : courriel christophe.masson@ulg.ac.be, programme sur le site web.philo.ulg.ac.be/transitions

TÉLÉVIE

Après le succès des "24h vélo Télévie" en 2016, le CHU de Liège organisera la 2^e édition de ce défi les jeudi 20 et vendredi 21 avril 2017 de 17h à 17h. L'objectif est de former des équipes de 10 à 24 personnes afin de pédaler sans interruption, 24 heures d'affilée, sur des vélos de *spinning*. Attention, l'événement prend de l'ampleur puisqu'il y aura 72 vélos. Ce défi est ouvert à tous, membres ou non, de la communauté de l'ULg et du CHU de Liège.

➡ informations et inscriptions via le site www.events.ulg.ac.be/24h-velo-televie

JANVIER

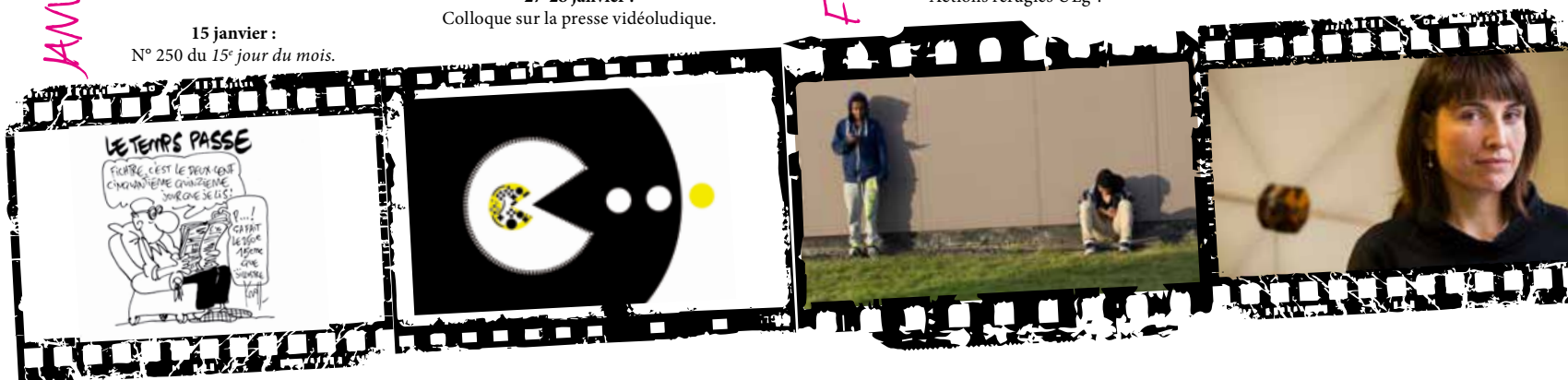
15 janvier :
N° 250 du 15^e jour du mois.

27-28 janvier :
Colloque sur la presse vidéoludique.

FÉVRIER

1^{er} février :
Lancement de la plateforme
"Actions réfugiés ULg".

2 février :
Nomination de Christelle
Bertrand à la tête du CSL.



MARS

1^{er} mars :
La PME liégeoise CE+T remporte le
prix Google de l'innovation. Trois
chercheurs de l'ULg y ont contribué.

4 mars :
Christiane Taubira, ancienne garde des Sceaux
en France, reçoit la Médaille de l'ULg.

14-19 mars :
Sandrine Bonnaire
marraine du Festival Imagésanté.

19 mars :
11 personnalités reçoivent les insignes de
docteurs *honoris causa*.
239 docteurs diplômés en 2015
mis à l'honneur.



MAI

Un nouvel équipement de
pointe au laboratoire de
spectrométrie de masse.

20 mai :
première visite du chantier du "TERRA Research
Centre" à Gembloux Agro-bio Tech.

JUN

Découverte de trois exoplanètes
par des astrophysiciens de l'ULg.

10^e anniversaire
de l'Embarcadère du savoir.



SEPTEMBRE

21 septembre :
Rentrée académique.
cinq personnalités reçoivent
les insignes de docteur *honoris causa*

OCTOBRE

6 octobre :
Inauguration de Trappist-Nord au
Maroc.

9-15 octobre :
L'ULg participe
à la visite royale au Japon.

19 octobre :
ULg-CHU,
Centre d'excellence de la Fifa.

20 octobre :
Première conférence
du Centre d'étude
et de la radicalisation



15-19 février :
La Sem' aime.
Marine Feraine remporte
le concours photo.

18 février :
Le Pr Li Bin (université normale de Beijing) invité
de la chaire David-Constant.

20-27 février :
Semaine de l'activité physique
et du sport.

25 février :
Le CEIS organise un *workshop*
sur "La politique d'excellence en recherche".



AVRIL

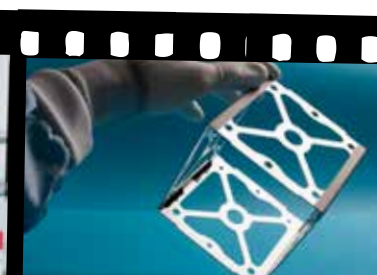
23 mars :
Legs du fonds Rousseau-
Weissenbruch à l'ULg.

23 mars :
Une minute de silence en hommage aux
victimes des attentats de Bruxelles.

14 avril :
1^{re} édition des
"24h vélo du Télévie".

26 avril :
Le nano-satellite Oufiti
est lancé en orbite.

Le TURLg a 75 ans.



AOÛT

**Création de la spin-off
Agroptimize à Arlon.**

14-21 juillet :
Le congrès international des professeurs
de français se tient à Liège.

**Mise en place de 1759 panneaux
photovoltaïques au Sart-Tilman.**

13 août :
Nafissatou Thiam remporte la médaille
d'or de l'heptathlon au JO de Rio.



NOVEMBRE

**Conférence
du terrorisme
et la radicalisation.**

3-5 novembre :
Lancement de l'Observatoire Hugo.
Nicolas Hulot invité de marque.

19-20 novembre :
9^e édition de la Foire du livre politique
à la Cité Miroir.

10 décembre :
Le Pr Alain Vanderplasschen
reçoit le prix GSK Vaccines.

LA RÉDACTION
DU 15^E JOUR DU MOIS
VOUS PRÉSENTE
SES MEILLEURS VŒUX
POUR L'AN NEUF



Mariella GUADAGNANO

Présidente de l'Amicale du personnel de l'ULg

5 DATES

1961

Naissance de l'Amicale de l'université de Liège (Apul). Sur base volontaire, les membres du personnel de l'Université peuvent s'affilier à l'association, en payant une cotisation, et avoir accès à une réduction pécuniaire dans certains magasins ou sur certaines prestations.

1^{ER} JANVIER 2006

L'administrateur François Ronday décide que désormais toutes les personnes salariées de l'ULg sont membres *de facto* de l'Amicale, sans cotisation. Viviane Miocque, alors présidente de l'Amicale (devenue Apul), obtient aussi un petit subside : 2500 euros par an.

FÉVRIER 2008

Date de mon entrée à l'Amicale, deux ans après mon engagement en tant que secrétaire aux départements des sciences de la vie et de géologie. Ma première activité fut de mettre en place un voyage à Disneyland Paris, à Marne-la-Vallées. Avec succès puisque plus de 80 personnes y participèrent.

FÉVRIER 2009

À 29 ans, je succède à Viviane Miocque à la présidence de l'Amicale. Nouveau logo et refonte du site constituent mes deux priorités. Laurent Despy, nouvel administrateur, augmente les subventions, ce qui nous permet de proposer des activités à moindre coût pour les agents. Avec toute l'équipe de bénévoles, nous commençons à organiser des voyages (à Prague notamment, en Italie aussi), proposons des réductions au théâtre, à l'opéra, au cirque, dans les parcs d'attraction, etc.

1^{ER} DÉCEMBRE 2016

L'Apul a fêté ses 50 ans en 2011. Nos activités s'étoffent encore : outre la publication d'un guide des partenaires commerciaux et les activités citées, nous organisons une bourse aux vêtements et aux jouets en novembre et essayons de mettre en place une petite fête pour les enfants à Pâques.



J.-L. Wertz

1 OBJET

Le bic. J'en fais collection ! Sans doute parce qu'il est en rapport direct avec ma formation de secrétaire.

1 LIEU

Chez moi à Grâce-Hollogne, avec mon bébé.

➡ informations sur le site www.apulg.ulg.ac.be

EN 2 MOTS

DISTINCTION

Les 14 et 15 octobre derniers, l'université de Lubumbashi (Unilu) clôturait plusieurs mois de manifestations célébrant son Jubilé de diamant. Lors de la cérémonie, **l'université de Liège a reçu le diplôme de Reconnaissance de l'Unilu**, saluant la "contribution remarquable de l'université de Liège au développement de l'université de Lubumbashi depuis sa création, avec une mention particulière pour son apport à la formation de la relève académique, au renforcement des capacités et à l'amélioration de l'enseignement et de la recherche".

NOMINATIONS

Le conseil d'administration a nommé, pour un terme de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 2017, **Kevin Maréchal**, au rang de chargé de cours à Gembloux Agro-Bio Tech.

Le bureau exécutif a augmenté la charge de **Bernard Thiry**, professeur extraordinaire à HEC-École de Gestion de l'ULg, et l'a fixée à 80 % d'une charge à temps plein.

PRIX

Le prix scientifique McKinsey & Company/FRS-FNRS 2016 a été décerné à **Benoît Pardoën** (département Agenco) pour son travail doctoral intitulé "Hydro-mechanical analysis of the fracturing induced by the excavation of nuclear waste repository galleries using shear banding".

Le Danish Arts Foundation's Committee for Architecture de Copenhague a octroyé à **Mariette Dortu** (faculté d'Architecture) le prix de "Can Lis Residency".

TIMBRES

BPost a présenté la collection de timbres 2017. Deux d'entre eux concernent **les bicentennaires de l'ULg et de l'UGent**. Ils seront mis en circulation en août prochain. Les universités concernées avaient été invitées à transmettre des images d'un bâtiment et d'une thématique emblématiques de l'Institution, la conception artistique du timbre relevant de BPost.



DÉCÈS

Nous avons appris avec regret le décès de :

Georges Stiennon, ingénieur civil des mines et électricien de l'ULg, directeur général adjoint honoraire au Centre d'étude de l'énergie nucléaire à Mol et chargé de cours honoraire à la faculté des Sciences appliquées de l'ULg, survenu le 9 octobre;

René Hubin, directeur administratif à la retraite de la faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, survenu le 13 novembre.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

MISSION ROYALE

L'université de Liège au Japon

CONSOLIDER LES RELATIONS avec leurs partenaires, tel était l'objectif du Recteur et des chercheurs qui ont fait le voyage au pays du Soleil-Levant en octobre dernier, dans le sillage de la visite d'État menée par le roi Philippe.

« Voyager dans ce cadre lors d'un séjour au Japon est un véritable privilège, convient le recteur Albert Corhay. Dans ce système politique très hiérarchique, très organisé, faire partie de la délégation royale est en soi un gage de crédibilité, voire d'excellence. L'événement est pris très au sérieux par les hôtes japonais, et les plus hauts responsables académiques et industriels se sont empressés de répondre à l'invitation de l'Ambassade de Belgique notamment et d'ouvrir la porte de leurs laboratoires. » Une opportunité unique de montrer à un public intéressé l'expertise et le savoir-faire de l'université de Liège. Et l'occasion de signer deux accords à Tokyo.

RECHERCHES

Impliqué depuis plusieurs années dans des relations avec Toyota, le Pr Pierre Duysinx (département aérospatial et mécanique) rappelle que la faculté des Sciences appliquées mène plusieurs collaborations scientifiques avec les universités de Kyoto, Tokyo et Osaka. Preuve de ce partenariat particulièrement constructif, le Pr Noboru

Kikuchi – actuel directeur du laboratoire central de recherche Toyota – a reçu les insignes de docteur *honoris causa* de l'ULg en 2008. « Depuis lors, nous poursuivons plusieurs projets de recherche et élargissons nos collaborations. Nous envisageons maintenant le financement d'un doctorant par Toyota », note avec satisfaction le Pr Duysinx.

De passage à l'ULg, le Pr Kikuchi s'est montré très intéressé par les travaux du "Lab for User Cognition & Innovative Design" (LUCID-ULg), ce qui a donné lieu à plusieurs rencontres informelles. « J'ai été invité à donner deux conférences à Tokyo et à Nagoya en 2015, rappelle le Pr Pierre Leclercq, directeur du LUCID. Mais en participant au voyage emmené par Sa Majesté le Roi, nous avons eu la chance – grâce à l'intermédiaire de Claire Ghyselen de l'Awex – de présenter notre outil collaboratif à distance devant un public de responsables industriels de haut vol, particulièrement intéressés par les développements de solutions innovantes. » Via sa spin-off SpatioData, spécialisée dans les applications logicielles collaboratives, le LUCID développe aujourd'hui des contacts avec plusieurs sociétés japonaises, comme la filiale belge de l'équipementier automobile JTEKT Torsen.

Totalement investi dans la construction de la future "voiture intelligente", le constructeur Toyota est très attentif au développement des neurosciences. « Sa volonté est d'appréhender les interactions entre l'hu-

main et la machine, déterminer le niveau de vigilance d'un conducteur réduit au second rôle dans le cas d'une voiture intelligente, etc. », explique Steven Laureys, directeur de recherche au FRS-FNRS (GIGA-Consciousness) qui a signé, le 13 octobre, un contrat de conseiller scientifique avec le laboratoire central R&D de l'entreprise automobile.

Il n'est pas le seul au GIGA à avoir des liens privilégiés avec des partenaires nippons : le Pr Vincent Castronovo, qui a déjà signé en 2014 une convention avec l'université de Gumma pour des recherches sur le cancer du sein, a obtenu une convention de recherche soutenue par le FNRS et le JSPS avec le Pr Y. Shimono de l'université de Kobé. Dans cette même université, le Pr Agnès Noël et le Dr Nor Edinne Souni travaillent avec le Pr M. Yoshida sur un programme lié aux rôles de dérivés lipidiques dans le cancer du sein. Quant au Pr Éric Salmon, il mène à Kobé des projets de recherche en imagerie médicale avec le Pr R. Sasaki. Pour le Pr Jacques Piette, vice-directeur du GIGA-Recherche, « la dynamique instaurée avec Kobé dans le domaine biomédical est bien engagée et sera certainement amplifiée car la complémentarité de nos équipes est évidente. »

Sans doute le plus jeune de la délégation, Quentin Schmetz, doctorant à Gembloux Agro-Bio Tech, a également eu l'occasion de présenter le contexte de ses études au Japon et d'évoquer la thématique de sa thèse intitulée "Étude des prétraitements Organosolv à l'alcool et valorisation de biomasses belges et japonaises dans un contexte de bioraffinage". Une thèse cosupervisée par le Pr Chiaki Ogino de l'université de Kobé avant, peut-être, d'être réalisée en cotutelle.

ENSEIGNEMENT

Andreas Thele, directeur du Centre d'études japonaises, a fait de 1989 à 1991 de la recherche pour son doctorat à l'université de Tsukuba. « J'avais déjà accompagné la mission princière en 2012, raconte-t-il. Et je participe régulièrement aux symposiums organisés par l'Office européen de l'université de Kobé à Bruxelles. Par ailleurs, j'ai accueilli plusieurs responsables académiques de nos partenaires japonais à Liège dans le but de formaliser des échanges d'étudiants. En septembre dernier, deux étudiants du master Chine-Japon sont partis pour cinq mois à l'université de Fukuoka et, en octobre deux autres étudiants à Kobé. J'espère qu'une collaboration s'installera aussi, graduellement et sûrement (même si nous devons nous armer de patience) avec l'université de Tsukuba que j'ai encore visitée en juin dernier... Par ailleurs, ce voyage nous a permis de signer un accord avec l'université de Nagoya, laquelle offre des bourses d'accueil, des cours de langue et de civilisations japonaises. Comme nos autres partenaires, elle propose dans le cursus plusieurs cours en anglais. »

Patricia Janssens



M. Macharis

ROBINSON

Laurent Demoulin publie chez Gallimard

LAURENT DEMOULIN, chef de travaux au département de langues et littératures romanes, publie, chez Gallimard,

Robinson, une œuvre poignante, drôle et dure à la fois sur la relation d'un père avec son fils autiste (ou le contraire ?).

"QUI REJOINT SON ÎLE AU MILIEU DE LA MER ?"

Robinson est un enfant de 10 ans, autiste ou plutôt "oui-autiste" selon l'expression de l'auteur. "Oui-autiste" car il est le point de référence, l'ancrage autour duquel le monde tourne, l'affirmation qui chaque jour voit se déplier la vie des "non-autistes" sans ciller. Robinson est cette île sans amarrage possible, qui ne lira jamais ces lignes, qui ne verra jamais la tentative de son père de compenser l'absence de langage oral par l'écriture. « *Un écrivain a-t-il le droit d'écrire sur ses enfants ? Je ne me l'autorise ici que parce que mon fils, qui n'est pas entré dans le langage, ne lira jamais mon texte* », admet Laurent Demoulin.

Les mots, puisque Robinson n'en a pas, l'écriture puisque Robinson ne se projette pas et la transmission puisque Robinson ne vit que dans un présent éternel, c'est ce que nous donne Laurent Demoulin dans un livre qui n'est ni essai ni témoignage, mais littérature. Pas un essai puisque l'on ne part pas du général pour arriver au cas particulier : Robinson est un "oui-autiste" à part entière, différent des autres en premier lieu, mais également des autres autistes puisque chacun représente une façon d'être au monde individuelle ; une spécificité. Les "robinsonnades" de Robinson n'appartiennent qu'à lui seul.

Pas non plus un témoignage puisque le livre ne se veut pas informatif. Nous sommes bien dans de la littérature, de la bouleversante littérature qui voit chaque "chapitre" du livre s'ouvrir sur une nouvelle expérience, une nouvelle bataille contre la vie – et ses aléas incompréhensibles pour un "oui-autiste" tout entier dans l'instant présent – mais également pour et avec la vie car Robinson n'est pas cloîtré dans une bulle, coupée du monde : il est sur une île, ce qui augure, peut-être, l'espoir d'un contact, d'une expérience commune.

Laurent Demoulin est romaniste, diplômé de l'université de Liège où il enseigne en tant que spécialiste du XX^e et XXI^e siècles en littérature française et belge francophone. Il est également conservateur du fonds Simenon.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'est pas si courant de passer de l'autre côté du miroir, de l'analyse à l'écriture, mais selon lui, une fois l'obstacle franchi, cela constitue sans doute un avantage : pourquoi le fait de lire beaucoup ne serait-il pas propice à l'écriture ? Son envie d'écrire sur son expérience de père ne date pas d'hier, mais il lui fallait un cadre et un nom. Au détour de lectures, le prénom "Robinson" sonna comme une évidence et le cadre de la vie quotidienne fut également trouvé. Le premier jet fut achevé en quelques mois, mais il lui fallut trois ans pour retravailler le manuscrit car il est en effet difficile de mettre en forme une expérience cyclique, sans chronologie claire et si difficilement compréhensible pour les "non-autistes". "L'ennui, c'est que la maladie dont souffre le oui-autiste (ou dont souffre son entourage) n'est rien d'autre qu'une absence totale de progression."

"COMME SI, EN COMPAGNIE DE ROBINSON, JE SORTAIS UN ŒIL HORS DE MES PENSÉES"

Il fallut donc presque une dizaine d'années pour voir enfin cette œuvre prendre forme avec, pour fil conducteur, la temporalité du père. "Quand je suis avec Robinson, je suis tout à fait un adulte (...) comme si mon enfant "oui-autiste" ne laissait plus de place à l'enfance en moi", lit-on dans *Robinson*. Un adulte qui petit à petit renonce à essayer d'expliquer ce que l'on ne peut que constater, renonce à l'espoir d'une certaine normalité pour son fils car les enfants autistes sont "juste là". Ce renoncement n'est pas une défaite puisqu'il est porté par l'amour : c'est parce que Robinson est son fils et qu'il l'aime que le narrateur lui découvre des qualités et non l'inverse.

Et c'est cet amour retranscrit, cet amour quotidien d'un père pour son fils singulier, en particulier, qui pousse chaque lecteur à s'identifier à une relation, une connaissance, une expérience vécue. Le pari est gagné : du particulier nous tendons vers le général et sommes heureux de nous rappeler que la normalité n'est pas le summum de ce que l'on peut atteindre et que certaines interrogations méritent de rester sans réponse.

Aliénor Petit

☛ voir aussi l'article de Gérald Purnelle sur culture.ulg.ac.be/robinson

Laurent Demoulin, *Robinson*, Gallimard, Paris, octobre 2016



Francesca Mantovani - Editions Gallimard

SORTIE DE PRESSE



Michel Houet, Jean-Pierre Cao
Une fin de siècle à Liège. 20 ans de photographies de presse
Éditions de la province de Liège,
Liège, novembre 2016

En se focalisant sur les années 80 et 90, le journaliste Jean-Pierre Cao et le photographe Michel Houet ont voulu témoigner des tensions multiples qui ont traversé la ville de Liège. Des travaux de la place Saint-Lambert à l'assassinat d'André Cools, l'histoire de la ville est revisitée grâce à la succession des photographies de presse qui ont marqué les mémoires. Pour reprendre les mots de Nicolas Ancion qui signe la préface : "Feuilleter les pages de ce livre, c'est en quelque sorte remonter le fil du temps et faire étape sur les lieux de notre mémoire collective."

CONCOURS CINÉMA

Mademoiselle

Un film de Park Chan-Wook

Avec Kim Min-Hee, Kim Tae-Ri, Jung-Woo Ha

À voir aux cinémas Chruchill, Le Parc et Sauvenière

Corée. Années 30, pendant la colonisation japonaise. Une jeune femme (Sookee) est engagée comme servante d'une riche Japonaise (Hideko), vivant recluse dans un immense manoir sous la coupe d'un oncle tyrannique. Mais Sookee a un secret. Avec l'aide d'un escroc se faisant passer pour un comte japonais, elle a d'autres plans pour Hideko... Est-il nécessaire de rappeler qui est le génial Park Chan-Wook, réalisateur coréen habitué du Festival de Cannes où son *Old Boy* avait fait l'effet d'une bombe ? Park (le prénom et le nom sont inversés en coréen) est une des figures de proue de l'un des cinémas les plus excitants du moment, le cinéma coréen, et *Mademoiselle* ne viendra pas démentir qu'il est en grande forme.

Les références plus ou moins subtiles pullulent dans ce dernier opus : on pense au *Rebecca* d'Hitchcock, avec son immense maison où le gothique croise le style victorien ; on pense à Mankiewicz, dans les jeux de dupes et de manipulation comme dans l'élégance de la mise en scène (*Eve* et *Le limier*, entre autres). On pense enfin à Nagisa Oshima et son *Empire des sens* dans la dimension sexuelle sadomasochiste.

Réduire Park a un élève appliqué serait toutefois une erreur, tant le cinéaste s'amuse à prouver encore et encore tout son savoir-faire. Travellings vertigineux, lumière délicate, cadrages perturbants, caméra en perpétuel mouvement : Park exploite pleinement les possibilités du médium cinéma pour raconter son histoire, quitte à sombrer parfois dans le maniérisme – mais c'est aussi ça la patte de Park Chan-Wook. Surtout, le cinéaste ne perd jamais de vue son histoire pleine de rebondissements et de twists, où le jeu des "manipulateurs manipulant des manipulés plus manipulateurs que les premiers" est presque jouissif et continue la réflexion, certes sommaire mais toujours efficace, derrière laquelle le vernis des appareils, la violence et l'horreur peuvent être immenses.

Envoûtant, dérangeant, fascinant, le nouveau film de Park Chan-Wook est une leçon en termes de thriller, où l'érotisme le dispute à la violence, l'eros à thanatos. Qu'il est bon de pouvoir découvrir des films aussi radicaux et divertissants à la fois !

Bastien Martin

Si vous voulez remporter une des dix places (une par personne) mises en jeu par *Le 15^e jour du mois* et l'ASBL Les Grignoux, il vous suffit de téléphoner au 04.366.48.28, le mercredi 21 décembre, entre 10 et 10h30, et de répondre à la question suivante : quel film de vampire Park Chan-Wook a-t-il réalisé ?



KOT INTERGÉNÉRATIONNEL

ACCORD D'ÂGES,
POUR LOYER MODÉRÉ

L S'AGIT À LA FOIS D'UN KOT et de la continuité de l'habitation familiale. Un peu pour les deux protagonistes, d'ailleurs.

« Le profil type de l'étudiant est celui qui n'aime pas le bruit pour pouvoir rester concentré au maximum sur ses études et qui n'a pas envie d'habiter en kot communautaire. Certains ont aussi besoin de conserver des repères et un pilier, comme à la maison », décrit Marie Bukowicz, responsable à Liège de "1 toit 2 âges", la seule association qui concrétise, à l'heure actuelle, le logement intergénérationnel pour des étudiants en Cité ardente. Née en 2009 à Bruxelles, cette ASBL propose un véritable projet gagnant-gagnant, en permettant à des étudiants d'habiter dans le logement de personnes plus âgées (entre 55 et 75 ans) avec le double objectif de rompre la solitude de ces dernières et de faciliter l'accès au logement pour les premiers. « En réalité, ce sont principalement des seniors encore relativement jeunes et assez actifs qui se sont retrouvés seuls à la suite d'un veuvage ou d'un divorce et dont les grands enfants, s'ils en ont eu, ont quitté la maison pour vivre leur vie », précise la cheville ouvrière liégeoise d'"1 toit 2 âges".

À l'heure actuelle, ils sont 21 binômes (80% de filles) disséminés entre Liège, Herstal, Ans, Ougrée et Boncelles. C'est dans cette dernière zone que nous avons rencontré Pascale (70 ans) et Audrey (29 ans, étudiante en master psychologie) autour de la table de séjour d'une petite maison tranquille baignée de quiétude et de petites habitudes, complétée par la présence de deux chiens et d'un chat. Toutes les deux n'aiment pas le poulet et rient beaucoup. Vraiment. Pascale se souvient : « Mes filles m'ont suggéré de prendre quelqu'un pour animer mes soirées lorsque je me suis retrouvée seule dans cette habitation de trois chambres. Il a suffi d'un coup de fil à l'association, après avoir entendu une émission radio sur le logement intergénérationnel, pour qu'une première étudiante en médecine vienne habiter pendant quatre ans ». Audrey est arrivée juste après, en septembre de cette année, au lendemain d'une première rencontre confirmant que le courant passait bien entre ces deux fumeuses. Car, naturellement, dans ce genre de cohabitation nourrie de confiance, de respect et de sérénité, où l'on partage certains repas,

la salle de bains, le salon, des confidences et quelques petites courses, il vaut mieux ne pas avoir des goûts et des caractères trop diamétralement opposés.

Et, dans la grande majorité des cas, cela fonctionne bien. « On sait mieux communiquer et il y a moins de soucis qu'avec des jeunes plus festifs. Je gagne donc du temps pour me concentrer davantage sur mes études, d'autant que je ne dois faire ni les courses ni le ménage... même si je ne suis pas contre le fait de donner un coup de main », apprécie l'étudiante qui retourne dans sa famille à Charleroi tous les week-ends. Et puis, au bout du compte, c'est aussi beaucoup moins cher qu'un kot. À Liège, le montant varie entre 180 euros et 250 euros par mois, charges comprises : eau, gaz, électricité et internet. « Pour ce qui est de la nourriture, on fait un petit compte à la fin de la semaine ou tous les 15 jours mais cela ne représente guère plus que 50 ou 60 euros par mois », assure Pascale. Et à tout cela, il faut ajouter une cotisation annuelle à l'association de 250 euros.

À ce tarif-là, il y a naturellement quelques règles évidentes de savoir-vivre et de convivialité, ou même certaines habitudes convenues à respecter. « Elle peut sortir quand elle veut, inviter d'autres étudiants à la maison pour des travaux de groupes et même ramener son petit copain pour autant que ce ne soit pas un différent chaque semaine. Mais j'aime bien qu'elle prévienne si elle rentre tard ou en retard, pour ne pas que je m'inquiète », confie la logeuse. Entérinant cette optique plus relationnelle et rassurante, le prix du loyer atteint d'ailleurs la tranche la plus basse lorsque l'étudiant(e) s'engage davantage au niveau de tâches à effectuer ou de services à rendre tels que cuisiner, faire la lecture, sortir les poubelles, accompagner la personne chez le médecin ou dans certains de ses loisirs, l'aider dans ses papiers administratifs... Mais ce qui se tisse entre ceux et celles qui partagent le même toit dépasse bien entendu le simple cadre contractuel.

Fabrice Terlonge

☛ informations sur www.1toit2ages.be

BILLET D'HUMEUR

PLAIDOYER
POUR UNE LANGUE PRÉCISE

« **A**U REVOIR MONSIEUR. *Merci de reprendre rendez-vous en février.* » « *Pas de souci, Docteur, merci.* » « Pas de souci » ? Cette

expression est utilisée depuis une dizaine d'années. Avec profusion, c'est le moins que l'on puisse dire. Or, un souci est, selon le dictionnaire, un « état de l'esprit qui est absorbé par un objet ». L'expression est pourtant employée à tort et à travers par les médias. Elle percole ensuite, petit à petit, dans le grand public et les réseaux sociaux. Aujourd'hui, on entend à la radio qu'« *il y a un souci sur l'auto-route* »... Un esprit flottant sur l'E40 ?

Cet emploi massif de tournures de phrase incorrectes ou d'expressions dénuées de sens nous paraît nuisible. Nous sommes quelques-uns à estimer qu'il faut lutter contre ces excès, et pensions naïvement être isolés dans un combat sans espoir et dès lors bien désarmés. Que nenni ! L'Académie française – elle-même – partage notre avis.

« On entend trop souvent dire il n'y a pas de souci, ou, simplement, pas de souci, pour marquer l'adhésion, le consentement à ce qui est proposé ou demandé, ou encore pour rassurer, apaiser quelqu'un, souci étant pris, à tort, pour « difficulté », « objection ». Selon les cas, on répondra simplement

« oui » ou bien l'on dira « Cela ne pose pas de difficulté, cela ne fait aucune difficulté », ou bien « Ne vous inquiétez pas, rassurez-vous. »* N'est-ce pas magnifiquement simple ?

Autre exemple, l'usage affreux du mot « citoyen » en tant qu'adjectif. Ici aussi, l'Académie – à notre grand soulagement et avec notre assentiment total – nous le déconseille. « Il est fait aujourd'hui un fréquent mais curieux usage du nom « citoyen », qui devient un adjectif bien-pensant associant, de manière assez vague, souci de la bonne marche de la société civile, respect de la loi et défense des idéaux démocratiques. Plus à la mode que l'austère « civique », plus flatteur que le simple « civil », « citoyen » est mis à contribution pour donner de l'éclat à des termes jugés fatigués, et bien souvent par effet de surenchère ou d'annonce. »*

Rendons grâce à la sagesse et à l'esprit incisif des Immortels : évitons les surenchères et préférons le « parler vrai ». À ce propos – le lecteur admirera notre sens de l'enchaînement –, évoquons le cas de cette autre expression de « bobo en mal d'affection » : le « vivre ensemble ». Ici aussi, l'Académie s'insurge et nous rappelle avec force détails le danger qu'il y a dans l'excès de substantivation (*sic*). « Le français ne peut pas, contrairement au latin

ou au grec, substantiver tous ses infinitifs. On dit le coucher, mais non le dormir. Si certains verbes substantivés peuvent parfois avoir un complément à l'infinitif (le savoir-faire, le savoir-vivre), on évitera d'avoir recours, comme tend à le faire une mode actuelle, à la substantivation de groupes formés d'un infinitif et d'un adverbe : on entend par exemple parler du bien mourir, mais le plus fréquent est le vivre ensemble, qui semble relever plus du vœu pieux ou de l'injonction que du constat. Faut-il vraiment faire de ce groupe verbal une locution nominale pour redonner un peu d'harmonie à la vie en société ? »* Pourquoi dès lors ne pas utiliser le terme de « cohabitation pacifique », beaucoup plus correct ? On ne va pas demander aux gens de vivre ensemble, grâce à Dieu, mais bien de se tolérer les uns les autres.

Que l'on nous comprenne bien : l'objectif n'est pas de nous poser en redresseur de torts, mais bien de plaider pour l'utilisation d'une langue précise et correcte parce qu'elle est le socle d'une bonne communication. L'Académie nous y encourage et nous en sommes fort aise.

Prs Vincent Seutin et Michel Moutschen (ULg et CHU Liège) et Dr Didier Maassen (CHC).

* voir le site www.academie-francaise.fr

EN 2 MOTS

CORSICA/NORTH SEA CHALLENGE

Édition spéciale du Concours Corsica en 2017. À l'occasion de leur bicentenaire respectif, l'ULg et l'UGent s'associent pour un **concours bilingue** qui mettra en compétition des étudiants de 5^e secondaire des deux grandes régions linguistiques de notre pays. Soumises à un questionnaire de 30 questions, les 30 équipes en lice tenteront de remporter un des deux prix exceptionnels mis en jeu.

☛ informations et inscriptions via events.ulg.ac.be/corsica

NICKELODEON

Le ciné-club programme **La Vie est belle, de Franck Capra** (1946), le jeudi 15 décembre, à la salle Berthe Bovy, complexe ULg-Opéra, place de la République française, 4000 Liège.

☛ courriel.cinea@ulg.ac.be, site www.cinea1.wixsite.com/cineclubnickelodeon

HIP-HOP

En trois volets de 30 minutes, **Boom Bap sur Meuse** évoque, à travers des univers sonores, des souvenirs et anecdotes, les moments-clés qui ont façonné le visage du hip-hop liégeois. Une création radio réalisée par Gaëtan Lino et Martha Regueiro, produite par 48FM et financée par le fonds d'Aide à la création radiophonique.

☛ informations sur <http://boombapliège.48fm.com>

CIRQUE

L'Amicale du personnel propose des **entrées pour l'European Circus** (boulevard d'Avroy) au prix de 15 euros pour les membres du personnel ainsi que leur conjoint et 13 euros pour les enfants (12 ans maximum), le mercredi 28 et le vendredi 30 décembre 2016, le mercredi 4 et le samedi 7 janvier 2017. Demande par courriel – avant le 19 décembre – à v.miocque@ulg.ac.be

Par ailleurs, les bénéfices de la soirée du samedi 17 décembre (à 17h30) seront reversés au Télévie.

Contacts : tél. 04.366.24.80, courriel televie@ulg.ac.be

CONCOURS

L'échevinat de l'Environnement et de la vie sociale de la ville de Liège organise la 15^e édition du concours accessibilité et architecture. Ce concours a pour objectif de **sensibiliser les étudiants en architecture et les futurs ingénieurs architectes à l'accessibilité pour tous**, avec des bourses d'un montant de 3000 euros à la clé.

Inscriptions avant le 17 février 2017, dépôt des projets pour le 24 février, présentation le 14 mars et proclamation publique des résultats le 16 mars.

☛ informations : courriel.accessplus@liege.be, tous les détails et le formulaire d'inscription sur www.liege.be/nouveautes/concours-accessibilite-architecture-2017

ANIMAGINAIRE

La 2^e édition de la « **Nuit du Muséum** » aura lieu le **16 décembre**. L'occasion de découvrir l'Aquarium-Muséum en compagnie des comédiens du Théâtre universitaire royal de Liège (TURLg), lors d'une balade contée « Animaginaire », à 18h, 19h et 20h15.

☛ réservation indispensable : tél. 04.366.50.21 ou www.aquarium-museum.be

THÉÂTRE

Le Théâtre universitaire royal de Liège (TURLg) propose une pièce d'Éric Assous, **Nos femmes**, par la Cie ABC, les vendredi 13 et samedi 14 janvier à 20h30, le dimanche 15 janvier à 15h, salle du TURLg, quai Roosevelt 1B, 4000 Liège.

☛ réservations, tél. 04.366.53.78 ou via le site www.turlg.be

ART&FACT

En collaboration avec l'Office du tourisme de Liège, l'ASBL Art&fact propose des visites guidées du patrimoine historique de la Cité ardente. « **De l'Émulation au Théâtre de Liège** » sera le thème de la visite guidée du 18 janvier à 14h30.

☛ réservations auprès de l'Office du tourisme, tél. 04.221.92.21



DU CHAPITEAU À LA SALLE DU NEUF POUR LA FÊTE

LES REMUGLES DE FUMIER DU PLANCHER EN BOIS, les glissades sur une boue – dont il était fortement recommandé d'oublier les origines – et les gouttes de condensation qui pleuvaient sur les têtes échevelées... Tout cela est bien révolu ! « *Fini les montages et démontages fastidieux et on peut enfin faire le bruit qu'on veut !* », apprécie Dylan Moinet, le président du comité Archi, au cours de la fameuse soirée des baptêmes de sa Faculté. Au début du mois de novembre, les étudiants liégeois ont enfin pris possession de leur nouvelle salle de guindailles, rue de Droixhe, dans les anciens entrepôts d'une entreprise en faillite, qui appartiennent à la ville de Liège. Cette dernière a signé une convention de mise à disposition de trois ans avec La Maison des étudiants liégeois (Mel), l'ASBL créée en 1997 comme structure de soutien financier à l'Agel afin de lui permettre de se concentrer sur l'organisation des festivités folkloriques estudiantines.

Constituée d'anciens "guindailleurs" aujourd'hui entrés dans la vie active, cette association était également chargée de mener à bien la recherche d'une salle fixe pour les baptêmes, "saints" et autre bals... après des années de location d'un chapiteau planté essentiellement sur l'ancien site universitaire du Val-Benoît. Sa mission la plus ardue est donc aujourd'hui en partie remplie. « *Le nouveau lieu offre de nombreux atouts, à commencer par son éloignement des habitations tout en restant proche du centre-ville, ainsi que sa bonne connexion aux transports en commun et sa proximité avec le futur dépôt du tram. Il correspond également très bien au cahier des charges, avec un espace modulable qui peut être occupé rapidement et du terrain pour développer un projet plus ambitieux ensuite* », analysait Olivier Béart, porte-parole de la Mel. Car après les premiers aménagements de sécurité et les travaux urgents dans les hangars, qui ont déjà permis d'accueillir les activités de fin d'année comme les baptêmes et la Saint-Nicolas, la salle d'environ 1800 m² va être équipée de façon plus performante au début de cette année 2017. Et, à l'horizon 2020, c'est un tout nouveau bâtiment parfaitement adapté aux activités et articulé avec le futur dépôt du tram qui sera normalement construit. Pour ce qui est du financement des travaux de cet ambitieux projet, qui coûteront entre 120 000 et 150 000 euros, l'économie faite sur le prix de location du chapiteau (entre 30 000 et 40 000 euros chaque année) permettra d'engranger une cagnotte suffisante. Un plan de financement sera également élaboré, notamment grâce à la Mel et à l'entregent de tous les anciens étudiants qui soutiennent encore la cause. Alors, une nouvelle convention à plus long terme sera signée avec la Ville. Les guindailleurs vont désormais se poser en bâtisseurs.

Passé le premier ripolinage et malgré les encombrants qui traînent encore dans une partie du hangar, en face des conteneurs amenés par les étudiants, l'endroit est déjà fonctionnel, même s'il sera amélioré et embelli. Il est pourvu en eau courante et en électricité. « *Si c'est un peu plus grand et donc plus froid que l'ancien chapiteau, au moins tout ce qu'on pose sur le sol est à niveau* », apprécie Dylan dans la lumière blafarde. Le stationnement se fait encore sur les trottoirs mais les nouveaux utilisateurs semblent, à l'usage, apprécier la relative proximité du centre-ville puisque beaucoup comptent sur leurs seules jambes pour rentrer aux petites heures de la nuit.

Fabrice Terlonge

SORTIE DE PRESSE



Guy Lamotte

La mer du nord, l'espace maritime belge
ULg-Ateliers des Presses, Liège, 2015

Après avoir exercé la médecine pendant 30 ans, Guy Lamotte, passionné par la biologie marine, a suivi des cours d'océanologie à l'ULg. Il s'est notamment intéressé à l'étude de la faune et de la flore de la côte belge. Le présent ouvrage évalue le milieu, les espèces commerciales et la pêche. Il se termine par un glossaire et une bibliographie complète.

EXPOSITION

Au Musée des beaux-arts et de la céramique de Verviers se tient, pour le moment une exposition de photographies de **Franz Monfort, "reporter" verviétois de 1914 à 1930**. Il s'agit de photos illustrant la vie quotidienne à Verviers pendant et après la guerre 1914-1918. 180 clichés ont été sélectionnés parmi un millier de plaques négatives redécouvertes dans le grenier familial par Brigitte Monfort (LEM-ULg), sa petite-fille.

Jusqu'au 15 janvier, rue Renier 17-19, 4800 Verviers.

Contacts : tél. 087.33.16.95, site musees.verviers.be

ALUMNI

Le service "suivi des alumni" organise des formations à leur intention. En janvier, deux dates sont à retenir :

- le 16 janvier, **Émilie Vandenborne**, docteur en sciences politiques et sociales et coach pour IDCampus, donnera une formation sur "Lego Serious Play Method", un outil original et puissant pour stimuler l'innovation, l'intelligence individuelle et collective;
- le 23 janvier, **Julie Delize**, coach-formatrice et consultante RH, donnera une formation intitulée "Le changement : tout un programme !".

Campus du Sart-Tilman, 4000 Liège.

Contacts : tél. 04.366.52.88, courriel alumni@ulg.ac.be, informations et inscriptions via www.ulg.ac.be/formationsalumni

FORMATION CONTINUE

L'Association royale des médecins diplômés de l'ULg organise un enseignement de formation continue destinée à tous les médecins : Nicolas Paquot, chargé de cours à l'ULg, donnera une conférence sur "**La nouvelle pyramide alimentaire**", le vendredi 20 janvier 2017 à 20h, à la salle des fêtes du complexe du Barbou, quai du Barbou 2, 4020 Liège.

Contacts : tél. 04.223.45.55, courriel amlgasbl@gmail.com

MUSIQUE ET POLITIQUE

Le réseaulg propose un cycle de leçons d'**histoire sociale de la musique**. Stéphane Dado, de l'Orchestre philharmonique royal de Liège, donnera six conférences sur "Musique et politique dans l'Europe des XIX^e et XX^e siècles". Le lundi 23 janvier 2017, il s'agira de "**La vie musicale dans le ghetto de Terezin**" de Messiaen, de 13h45 à 15h45, à l'ancien Institut d'anatomie, rue de Pitteurs 20, 4020 Liège.

☛ informations sur amis.ulg.ac.be

VERVIERS

Dans le cadre des Grandes Conférences Verviers-ULg, le Pr Emmanuel Javaux donnera une conférence intitulée "**De l'origine de la vie et de son évolution**" (en introduction au module "D'où vient l'homme ? Où va l'homme ?" de l'Espace universitaire de l'ULg à Verviers), le lundi 30 janvier 2017 à 20h, à l'espace Duesberg, boulevard des Gérarchamps 7c, 4800 Verviers.

☛ informations sur www.ulg.ac.be/verviers-ulg

SONDER LE MAGMA

Le laboratoire de pétrologie, géochimie et pétrophysique de la faculté des Sciences vient d'acquérir un nouvel ensemble d'appareils unique en Belgique. Objectif sur le moyen terme : reproduire les conditions de cristallisation des magmas pour comprendre la formation et l'évolution des planètes au tout début du système solaire, il y a 4,5 milliards d'années.

BERNARD CHARLIER, chercheur qualifié FNRS au département de géologie, et sa petite équipe ne sont pas peu fiers des nouveaux fours et presse récemment installés. « *Au sein du laboratoire, détaille-t-il, nous reconstituons les conditions de pression et température que les magmas connaissent sur Terre et sur d'autres planètes afin de comprendre notamment comment s'effectue leur cristallisation.* » Pour ce faire, il convient donc de reproduire ces situations particulières. « *Nous possédons ainsi deux types d'appareillage : l'un pour les basses pressions, soit celles à la surface des planètes ; l'autre pour les hautes pressions, un piston-cylindre qui permet d'atteindre des pressions de 5 à 40 kilobars, qui équivalent à des profondeurs terrestres de près de 150 kilomètres.* » Les poudres de roche, elles, y sont soumises à des températures allant jusqu'à 2000 degrés.

Cet appareillage particulier (avec les accessoires indispensables) a été acquis grâce à un crédit "équipement" du FNRS et une aide de la Politique scientifique fédérale au travers du programme BRAIN qui finance également l'engagement d'une chercheuse. « *De plus, nous avons pu compter sur un soutien financier de l'Université pour le développement du laboratoire et sur les compétences de l'atelier d'électromécanique qui manufacture certaines pièces.* » Le tout représente un budget de près d'un demi-million d'euros.

TERRE ET MERCURE

Bernard Charlier n'est pas en terrain inconnu. « *Des appareils de ce type, certes peu nombreux, existent ailleurs et nous avons dû apprendre les techniques scientifiques au MIT et en Allemagne, à Hanovre et à Bayreuth* », souligne-t-il. Avec ses collaborateurs, il y a mené plusieurs expériences et les informations recueillies leur permettent d'analyser les phénomènes qui se produisent dans la croûte, le manteau ou le noyau de la planète compte tenu, justement, des facteurs de pression et de température. Ces tests effectués ces dernières années ont d'ailleurs valu la publication d'une série d'articles, dont un dans *Nature Geoscience* (à paraître à la fin de cette année).

Prochainement, l'Agence spatiale européenne, avec sa consœur japonaise, lancera la mission BepiColombo, du nom de l'astronome italien, en direction de Mercure. Deux vaisseaux spatiaux devraient atteindre l'orbite de la plus petite planète de notre système solaire en 2024. Cette mission a pour objectif de mieux comprendre la structure interne et l'évolution de cette planète tellurique au noyau exceptionnellement grand. « *Cependant, les mesures spatiales seules sont insuffisantes pour atteindre cet objectif* », poursuit Bernard Charlier. Des données supplémentaires sur le comportement des matériaux planétaires aux pressions et températures élevées qui règnent à l'intérieur de la planète sont nécessaires.



« *Aussi, nous voulons intégrer les approches complémentaires que permettent la pétrologie magmatique, la physique des minéraux à haute pression, le calcul en science des matériaux, la géodésie et la géodynamique, en plus d'utiliser les contraintes imposées par les données d'observation récentes. Le but ultime est une connaissance approfondie de la structure intérieure et de sa composition pour mieux comprendre les processus physiques et chimiques conduisant à la diversité géologique et magmatique observée à la surface de Mercure.* »

RETOMBÉES WALLONNES

Ces objectifs seront atteints principalement par l'exécution de nouvelles expériences en laboratoire ainsi que par le développement de la modélisation théorique avancée. L'équipement installé peut être utile à d'autres secteurs de la recherche, en particulier en sciences des matériaux. « *À terme, conclut Bernard Charlier, nous souhaitons apporter également notre expertise au service des entreprises wallonnes, notamment dans le secteur du verre.* »

Pierre Demoitié

article sur <http://reflexions.ulg.ac.be/Mercure>

☛ informations sur labos.ulg.ac.be/geopetro/

PARCOURS D'UNE ALUMNI



B. Martin

« **J** E SUIS SORTIE DE L'ULG, licenciée en droit, en 1981 ; c'était la dernière année où l'ensemble des cours de la Faculté se donnait encore place du 20-Août. » C'est ainsi que débute Viviane Joliet, juge d'instruction au Tribunal de première instance de Liège, lorsqu'elle évoque son long parcours dans le domaine de la justice. « J'ai eu la chance de travailler directement comme assistante parlementaire d'André Damseaux au Parlement européen. Parallèlement, j'ai commencé le barreau au cabinet de Jean Gol. » La chance de Viviane Joliet ? Avoir su saisir les bonnes opportunités au bon moment. « J'ai suivi André Damseaux lorsqu'il est devenu ministre-président du premier Gouvernement wallon, mais je ne me voyais pas faire carrière dans l'administration. J'ai alors choisi de travailler comme avocate pour le cabinet de Raymond Vito, tout en ouvrant le mien en parallèle. C'était très formateur, même si c'était complexe car je travaillais énormément alors que j'étais déjà mariée et avais un enfant. C'est aussi ça les réalités du métier. »

SOUS LE FEU DES PROJECTEURS

En 1993, Viviane Joliet passe l'examen de magistrat. Elle sera la première Liégeoise à le réussir. À partir de là, les postes s'enchaînent : juge à la 4^e Chambre (appel de Justice de paix), juge assesseur à la Chambre "mœurs", puis juge unique tant au civil qu'au correctionnel. En 1998, un événement anodin va avoir un impact considérable sur sa carrière : elle remplace un collègue malade au poste de juge d'instruction et découvre un nouveau monde. « Cela représentait de nouveaux défis, ce que j'adore par-dessus tout ! »

En près de 20 ans de carrière en tant que juge d'instruction, Viviane Joliet a connu de nombreux dos-

MADAME LE JUGE

siers complexes et, parfois, très médiatisés. Tel fut le cas par exemple de l'affaire Marcel Habran, du nom du célèbre braqueur de fourgons. « C'est vrai que ce dossier m'a marquée, d'autant qu'au-delà de la réputation des suspects, ce qui ne m'a jamais fait peur personnellement, il y avait une série de ténors du barreau réunis, ce qui promettait une sérieuse bataille. Je peux vous dire que mon passage à la Cour d'assises fut autrement plus angoissant qu'un examen universitaire ! »

Autre cas marquant : Rita Henkinet. « Il s'agit de la maman qui a tué ses deux enfants lourdement handicapés. La presse était très présente lors de cette affaire, et ce n'est pas toujours simple à gérer. J'ai pris mes responsabilités à l'époque, car c'est aussi ça notre rôle : garder la tête froide et analyser le moindre détail calmement pour ne pas faire d'erreur. » Des affaires qui ne laissent pas indifférents. « On ressent un vide après de pareils dossiers, car cela demande tellement de travail... »

Mais au fait, qu'est-ce qu'un juge d'instruction ? « J'ai l'impression de faire un métier d'utilité publique, explique Viviane Joliet. Notre rôle est d'accumuler les éléments et de les vérifier, d'instruire "à charge et à décharge" comme on dit dans le jargon. Nous ne sommes pas là pour avoir un avis tranché mais, au contraire, pour donner la parole à chacun afin de faire surgir la vérité. Et j'insiste : nous sommes rattachés au Tribunal de première instance, nous ne sommes pas liés au Parquet. » Un rôle remis en cause, semble-t-il, par le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V). « Je vais être franche : je suis inquiète de ce que je lis dans la presse à propos des réformes envisagées. Concrètement, le ministère voudrait que les fonctions d'enquête du juge d'instruction soient supprimées au profit du Parquet, ce qui est une erreur démocratique parce que le Parquet est toujours impliqué dans une affaire alors qu'un juge d'instruction doit observer une stricte neutralité. Pour moi, c'est un non-sens absolu. »

PASSER PAR LE BARREAU

Éternelle optimiste, Viviane Joliet regarde son parcours avec décontraction. « Pour être juge d'instruction, il faut être bien dans sa tête. Mon greffier pourrait en témoigner : je ne m'énervais jamais, même quand les gens nient l'évidence devant moi. Il faut savoir se poser et respirer. » Quant à l'expérience, Viviane Joliet estime qu'on n'en possède jamais assez. « J'ai été avocate de 1981 à 1994, et, si je pouvais donner un conseil aux étudiants qui veulent devenir magistrats, ce serait de commencer par là. C'est une école de vie où l'on côtoie des milieux totalement différents. On en apprend tous les jours. C'est très formateur. »

Bastien Martin

COMANDANTE

Fidel Castro est décédé le 25 novembre. C'était un peu l'image de David contre Goliath, observe le Pr **Sebastian Santander**, politologue à l'ULg dans L'Avenir-Luxembourg (28/11). Il a survécu à de très nombreuses tentatives d'assassinat et de déstabilisation. Et d'expliquer que les réfugiés cubains installés à Miami le détestaient parce que, avec la révolution, ils ont perdu tous leurs biens (...). Ils critiquent aussi le régime autoritaire qu'il a mis en place (...). Le Professeur relève cependant qu'il a réussi à mettre en application toute une série de politiques qui ont permis à Cuba d'avoir un taux d'alphabétisation très élevé, des politiques sociales, de santé. Pour le reste de l'Amérique latine, c'est très rare. Et puis, il incarnait le mythe de la révolution.

POPULISME

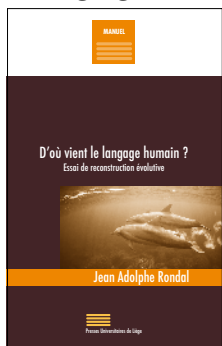
Après l'élection de Donald Trump aux États-Unis et la victoire de François Fillon à la primaire de la droite en France, Le Vif-l'Express (25/11) s'interroge sur la riposte à donner au populisme. Pour **Édouard Delruelle**, professeur de philosophie politique : la seule réaction possible, c'est une refonte en profondeur des pratiques politiques et de l'orientation générale de la société. Toute autre réaction de type pédagogique ou de sensibilisation ne serait que cosmétique. Tout en notant qu'il faut éviter le ton "donneur de leçons" qui est souvent celui des médias ou d'intellectuels comme moi. Lorsque les élites se mobilisent, il y a désormais un risque réel que cela accentue le ressentiment des peuples.

LEÇONS INAUGURALES

Le 17 novembre 2016, la faculté des Sciences appliquées organisait ses premières "Leçons inaugurales". Sept interventions passaient en revue les thématiques étudiées au sein de la Faculté, de la technique de construction des bâtiments à la mécanique des biomatériaux.

☛ à revoir en vidéo : www.bit.ly/LeconsScApp

LANGAGE



Pour **Jean-Adolphe Rondal**, professeur émérite de la faculté de Psychologie, le langage n'est pas l'apanage de l'homme. Mieux : il y a continuité entre le langage dont sont dotées, à des degrés divers, les espèces animales et le langage humain. Une analyse publiée aux Presses universitaires de Liège.

☛ <http://reflexions.ulg.ac.be/OriginesLangage>

FOIRE DU LIVRE POLITIQUE



V. Solovieva

La 9^e édition de la Foire du livre politique à la Cité Miroir, du 19 et 20 octobre derniers, aura été, cette année encore, l'occasion de riches échanges. **La MSH a été représentée dans deux débats.** L'un portait sur l'égalité des chances et sur la place des femmes et a vu la rencontre de la ministre Isabelle Simonis avec des jeunes de Saint-Nicolas. Textes de rap, vidéo et chorégraphie ont donné à la foire une ambiance atypique, permettant aux jeunes de s'exprimer sur ces thématiques. L'autre débat portait sur un sujet brûlant : l'allocation universelle. Ce deuxième échange avait la particularité de réunir deux membres d'une même famille politique, le MR, et de traiter de leurs divergences autour de ce sujet, dont on peut dire qu'il n'a laissé personne indifférent. Par ailleurs, **le prix du Livre politique a été attribué au Pr émérite Jean-Marie Klinkenberg** pour son ouvrage *Langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*, publié aux éditions Impressions nouvelles, Bruxelles, 2015.

☛ photos sur lafoiredulivre.net

PRIX

L'ouvrage *Belgistan. Le laboratoire nationaliste*, de Jacobo De Regoyos, **publié par les Presses universitaires de Liège en 2014**, qui explique sans langue de bois le fonctionnement, les contradictions et aberrations de notre pays, a été proclamé lauréat 2016 du prix de l'Enseignement et de l'Éducation permanente par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

☛ informations et photos sur www.facebook.com/presses.universitaires

CAP SUR LE CAMEROUN

Début octobre, **14 étudiants du master "Gestion des forêts et des espaces naturels"** de Gembloux Agro-Bio Tech se sont envolés vers le Cameroun. Pour la première fois, le module de foresterie tropicale s'est déroulé sur le terrain, en pleine forêt, durant trois semaines. En lien avec des acteurs de terrain, les étudiants ont pu appréhender la réalité du terrain grâce à l'immersion en forêt dense et ont mené des travaux pratiques : inventaire botanique, gestion de pépinière ou encore reboisement.

☛ photos sur www.facebook.com/agrobiotech

MASTER EMERALD

Pour répondre au défi que représente le recyclage des métaux précieux, les autorités wallonnes ont mis en place **un vaste programme de recherche intitulé "Reverse Metallurgy"**, il y a maintenant deux ans. L'une des premières retombées de ce projet est Emerald, un master en Géoresources Engineering qui vise à mieux préparer les géologues et ingénieurs des mines à cette problématique.

☛ à voir sur ULg.TV : www.ulg.tv/emerald

ÉCRIVAIN-SOLDAT

De septembre 1914 à mai 1916, le poète Louis Boumal tient ce qu'il appelle des "Carnets de campagne" et y note ses impressions d'observateur de la guerre et des réflexions à portée morale, sociale et politique. Celles-ci représentent un témoignage de première main sur la vie au front et à l'arrière, dans cette mince bande de terre coincée entre la mer du Nord et l'Yser, et surtout sur l'effet psychologique de ces conditions sur un jeune homme intelligent et sensible. Conservés à l'ULg, **ces Carnets sont désormais disponibles en ligne** en images numériques, mais aussi en transcription. Une édition intégrale des écrits de guerre comprenant aussi ses poèmes, articles et autres écrits, accompagnée de textes d'ordre historique, est en préparation pour 2018.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/Boumal>

QUE FAIRE DE NOS DIFFÉRENCES ?

Tel était le titre de l'événement coorganisé par le Centre culturel de Seraing et le Centre d'action laïque (CAL) de Liège le 17 novembre dernier. La matinée était consacrée aux exposés d'Éric Corijn (VUB) et d'**Édouard Delruelle** (ULg) sur "Comment faire société à partir de la différence et de la diversité". Les questions du "vivre ensemble" dans un espace de concentration urbaine, du multiculturalisme ou encore du laïcisme ont été traitées par ces deux conférenciers. L'après-midi, la parole était laissée aux acteurs de terrain : Christine Mahy, du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, Francis Bekaert, du CPAS de Seraing, Renaud Epicum, coordinateur des ateliers de soutien à la réussite, l'ASBL Cocim et **Marco Martiniello** (Cedem).

JEUX VIDÉO



Nul besoin d'une longue étude pour se rendre compte que les personnages des jeux vidéo sont très souvent hypersexualisés. L'homme représenté est plutôt macho, avec une

musculature très développée, violent, et très attiré par la sexualité, tandis que la femme est généralement sensuelle et soumise, avec des tenues pour le moins suggestives, et elle reste objectifiée, même quand c'est une guerrière. Diverses recherches ont mis en évidence cette problématique et tentent de déterminer l'impact de l'hypersexualisation sur le joueur et son comportement dans la vie réelle. **Jonathan Burnay** mène des recherches doctorales dans ce domaine. À l'approche des fêtes de fin d'année, il propose aussi quelques conseils pour bien choisir un jeu vidéo.

☛ <http://culture.ulg.ac.be/sexisme>

LE 15^e JOUR DU MOIS MENSUEL DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE **259 décembre 2016** www.ulg.ac.be/le15jour

Département des relations extérieures et communication,
place de la République française 41 (bât. 01), 4000 Liège

Éditeur responsable Éric Haubruge

Rédactrice en chef Patricia Janssens, tél. 04.366.44.14, courriel le15jour@ulg.ac.be

Secrétaire de rédaction Catherine Eeckhout

Équipe de rédaction Patrick Camal, Henri Deleersnijder, Pierre Demoitié, Philippe Lecrenier,
Marie Liégeois, Julie Luong, Ariane Luppens, Bastien Martin, Aliénor Petit,
Marjorie Ranieri, Fabrice Terlonge

Secrétariat, régie publicitaire Marie-Noëlle Chevalier, tél. 04.366.52.18

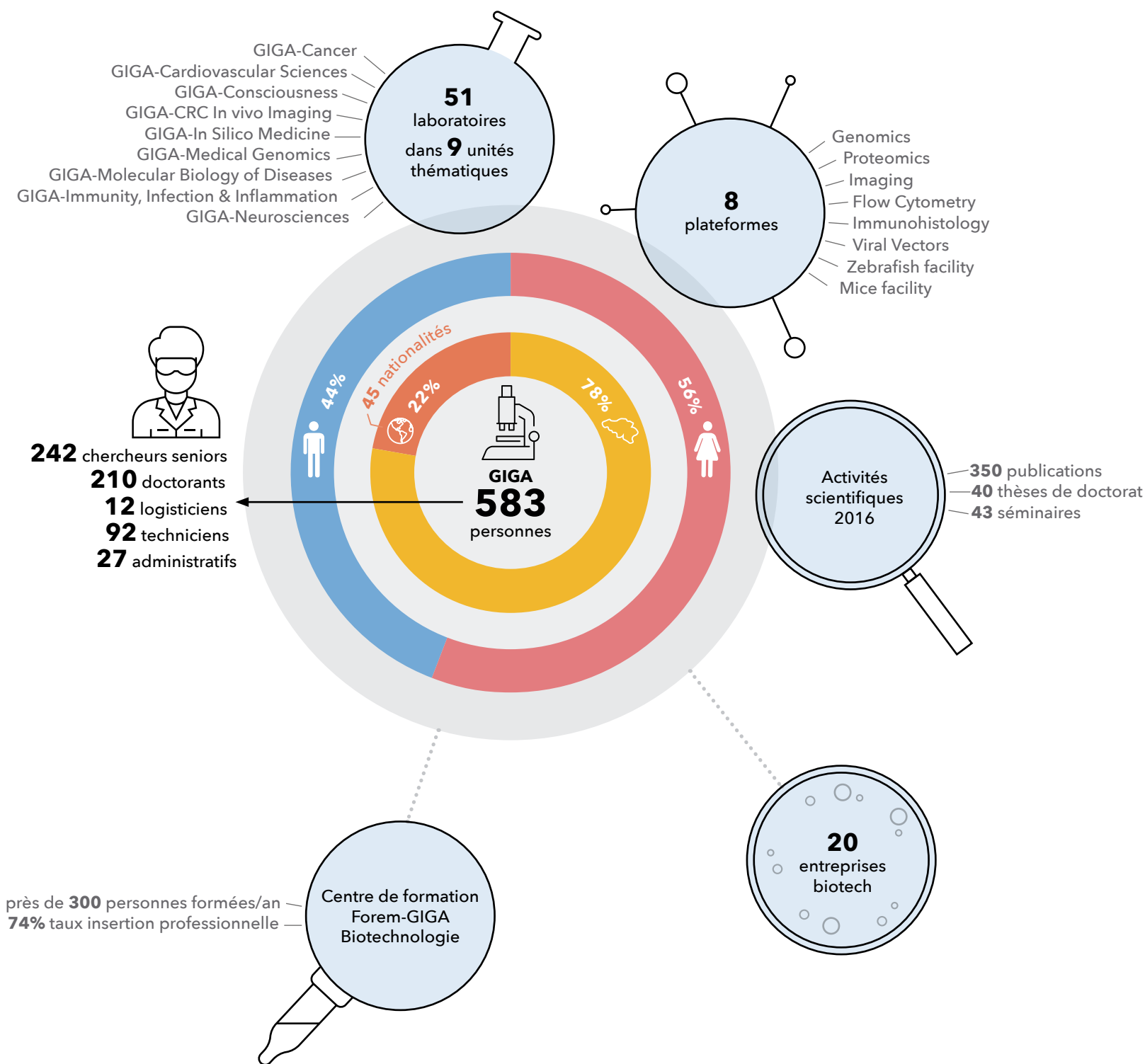
Mise à jour du site internet Marc-Henri Bawin

Maquette et mise en page Jean-Claude Massart (créacom) Impression Snel Graphics Dessin Pierre Kroll

LE GIGA

Créé en 2007, le GIGA-Research réunit aujourd'hui un ensemble de laboratoires travaillant dans différents domaines de la recherche biomédicale et issus de six Facultés (Médecine, Sciences, Sciences appliquées, Médecine vétérinaire, Psychologie, Logopédie et Sciences de l'éducation, Gembloux Agro-Bio Tech). Seul centre de recherche en Communauté française étroitement lié à un hôpital universitaire, le GIGA-Research développe une recherche translationnelle performante. Il compte aussi des plateformes technologiques, un espace de développement pour des entreprises de biotechnologie et un centre de formation en collaboration avec le Forem.

Informations sur www.giga.ulg.ac.be / www.facebook.com/GIGAResearch / www.twitter.com/GIGA_ULg



PARADIS EXPRESS

En bordure de l'esplanade des Guillemins, entre la gare et la tour des finances, s'érigera bientôt un nouvel "éco-quartier" aujourd'hui baptisé "Paradis express". Le projet architectural a reçu un prix au Mipim 2016 dans la catégorie "Best Futura Project". Rencontre avec Jean-Yves Eischen, membre associé du Bureau d'architecture Greisch (BAG) – alumni, architecture, 1991 –, et avec le Pr Stéphane Dawans qui enseigne la sociologie urbaine et est par ailleurs vice-doyen à la recherche en faculté d'Architecture.



Le 15^e jour du mois : Quelles sont les grandes lignes directrices du projet ?

Jean-Yves Eischen : La proposition est née d'une collaboration entre trois bureaux d'architecture – Jaspers & Eysers, A2M et BAG – et Befimmo, propriétaire du terrain. C'est ce dernier qui a lancé un concours d'architecture en 2013. L'objectif étant d'envisager la reconversion du quartier des Guillemins dans la cohérence du plan de développement des pouvoirs publics pour l'axe Guillemins-Médiacité. Notre priorité a été d'intégrer le futur îlot dans le maillage existant (et les constructions prochaines), considérant que le nouveau bâti ne doit en aucune manière constituer une barrière sur le site. Nous avons veillé à maintenir une continuité de l'espace public dans le périmètre imparti (une grande travée piétonne traverse l'îlot, reliant la rue de Serbie à la place des Franchises) et à favoriser une cohabitation harmonieuse avec les rues avoisinantes. Notre proposition est dès lors "couturée" en quelque sorte entre le neuf et l'ancien. En choisissant des gabarits progressifs entre la gare et la tour des finances, nous avons renforcé la continuité visuelle vers la Meuse.

Le 15^e jour : Parlons de l'architecture...

J.-Y.E. : L'architecture devait être novatrice : le quartier est compris entre deux édifices contemporains marquants et il fallait dès lors s'insérer avec justesse entre eux, tout en recomposant un visage neuf pour le quartier. La mixité des fonctions sera de mise : nous construirons environ 170 logements, un peu plus de 21 000 m² de bureaux, 1100 m² de surfaces pour l'Horeca ou des services et un peu moins de 400 m² de commerces, le long de la future ligne de tram. Le respect de l'environnement (au sens large) a été un fil conducteur dans notre réflexion : le nouvel îlot se caractérisera par des logements passifs, des espaces de bureaux modulables, une mobilité douce, des toitures végétalisées et des espaces verts accessibles au public, aménagés sur un sous-sol de parkings souterrains, etc. À l'heure où je vous parle, l'étude d'incidences du projet se termine. La demande du permis d'urbanisme devrait être déposée en décembre et les travaux commencer en 2018.

Paradis Express

Conférence de Jean-Yves Eischen (Bureau d'architecture Greisch) et de Sebastian Moreno-Vacca (Bureau d'architecture A2M), le mercredi 14 décembre à 17h30, au complexe Opéra, salle Rita Lejeune, place de la République française 41, 4000 Liège.
 ➤ informations sur le site www.bagreich.be

Le 15^e jour du mois : Que pensez-vous des éco-quartiers ?

Stéphane Dawans : Le label "éco" m'interpelle toujours. Évidemment, il est impensable de nos jours de ne pas tenir compte de la dimension environnementale dans les nouvelles constructions. Préserver la Terre dans une optique de "développement soutenable" – c'est-à-dire en tenant compte des générations futures tant du point de vue écologique que social – constitue aujourd'hui un objectif inhérent à chaque projet, fort heureusement. Je ne mets donc pas en cause cette intention particulièrement louable. Mais pourquoi faut-il dès lors revendiquer ce label "éco" puisqu'il fait désormais partie du quotidien des architectes ? N'est-ce pas une façon de discriminer, de souligner que ces constructions sont "meilleures" que les autres ou, à tout le moins, dans l'air du temps ?

Le 15^e jour : Quelles sont vos réserves ?

S.D. : D'une part, je suis attentif à une certaine récupération politique du vocable. Les préoccupations écologiques ont été intégrées dans tous les programmes des partis qui s'en revendiquent... parfois à bon compte : on plante quelques arbres et le tour est joué à peu de frais ! D'autre part (et peut-être plus fondamentalement), je pense qu'il ne faudrait pas que s'élève au cœur de la ville un espace protégé, un village autonome en quelque sorte, doublé d'un nouvel axe consacré aux affaires et à la culture qui exclut davantage qu'il ne relie (de la gare à la Médiacité en passant par la tour des finances et le musée de la Boverie). Il ne faudrait pas, me semble-t-il, favoriser l'"entre-soi" en aménageant un quartier "branché" accessible aux nouveaux bourgeois (bohèmes ou pas)... Or le risque de gentrification est réel, lequel mène souvent à une ségrégation sociale malvenue. Déjà le nom – "Paradis express" – me semble un slogan commercial plutôt connoté ! J' imagine qu'il fait référence et à la rue et à la gare. Mais il résonne comme un endroit réservé aux VIP.

Christine Ruelle (ingénieur-architecte urbaniste) l'a bien montré, récemment, dans sa thèse : comme le "chic et cher", le label écologique peut renforcer l'effet de distinction et avoir tendance à disqualifier les quartiers existants ainsi que leurs habitants. À mon sens, il faut vraiment prendre garde à ne pas accentuer le sentiment de frustration auprès des habitants qui supportent, depuis de longues années, tous les travaux dans leur quartier...

Propos recueillis par Patricia Janssens

